

Avis d'obsèques / Annonces classées

AVIS D'OBSÈQUES

Consultation des avis
Dépôt gratuit de **condoléances**
Témoignages de **sympathie**
leberrry.fr
rubrique annonces
et sur le site de notre partenaire
dansnoscoeurs.fr

VERDIGNY

Philippe et Anne (†),
Benoît et Nathalie,
Christelle (†),
ses enfants ;
Amandine, Margot, Corentin, Arthur,
Clémentine,
ses petits-enfants ;
Iris, son arrière-petite-fille,
Ainsi que toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Michel GIRARD

Président UNC-AFN Verdigny

survenu le 9 mars, à l'âge de 80 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le
vendredi 12 mars 2021, à 14 h 30, en l'église
de Verdigny.

Condoléances sur registre.
Ni fleurs ni plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

La famille remercie chaleureusement le personnel de l'hôpital de Sancerre pour sa gentillesse et son dévouement.

PF Frelat Denis.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

786378

AVIS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS

IDS-SAINT-ROCH

Dominique et Liliane PEZARD,
Martine et Maurice BACHELIER,
Geneviève et Bernard LEROY,
Michel et Freddie PEZARD,
Sylvie et Philippe BOIVIN,
Stéphane PEZARD,
ses enfants,
Ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part du décès de

Pierrette PEZARD

née PEAUDE CERF

survenu à l'âge de 86 ans.
Selon la volonté de la défunte, les obsèques
ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

PF Salina/Roc-Eclerc, Bourges.

785508

AVIS DE DÉCÈS

BEFFES

On nous prie de vous faire part du décès de

Madame Vienvenida KENNEL

survenu le 4 mars 2021, à l'âge de 88 ans.
Ses obsèques ont eu lieu le mercredi
10 mars 2021, dans la plus stricte intimité.
Une pensée est demandée pour son époux

ROBERT

Ses amis, Guilaine et Maurice, Joël et
Annick, son neveu et sa nièce, remercient toutes
les personnes qui prendront part à leur
peine.

Ets Martin, Marzy-Fourchambault.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

786290

AVIS DE DÉCÈS

SAINT-AMAND-MONTROND SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Renée et Claude CHAPUT,
Nicole et Jacqy DEMERY,
ses enfants ;
Philippe et Véronique, Corinne et Pascal,
Frédéric et Gladys,
ses petits-enfants ;
Antoine, Fanny et Pierre, Agathe, Aliyana,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Hélène GAUTHIER

née SIMONIN

survenu le 4 mars, à l'âge de 95 ans.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Nous avons une pensée pour

MAXIME

son époux, et

SONIA

sa petite-fille.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF, services funéraires, St-Amand-Montrond.

785868

CARNET SERVICES OBSÈQUES

AVIS D'OBSÈQUES

Pour transmettre vos avis d'obsèques et
de remerciements, du lundi au vendredi, de
9 heures à 20 heures. Week-end et jours fé-
riés, de 18 heures à 20 heures par mail :
obsèques@centrefrance.com ou par téléphone au

0 825 31 10 10 Service 0,18 € / min
prix appel

POMPES FUNÈRES

• PF MOULIN POSÉ MARBRERIE

24h/24 - 7jrs/7
2, pl. St-Blaise, 18370 CHATEAUMEILLANT
Tél. 02.48.82.07.82

• POMPES FUNÈRES LAFAIX MARBRERIE - CHAMBRE FUNÉRAIRE

46, rue Saint-Genest
18370 CHATEAUMEILLANT
Tél. 02.48.61.44.47 - 7 jours sur 7 - 24 h sur 24

• ROC ECLERC VIERZON

Agence ville, 37, avenue du 8-Mai
Funérarium de l'Aujonnière
24 h/24 - 7 j/7 - 02.48.71.22.22

• POMPES FUNÈRES Alain JANET

MARBRERIE - CHAMBRE FUNÉRAIRE
41, rue Robert-Surcouf - 18000 BOURGES
24 h sur 24 - 7 jours sur 7 - Tél. 02.48.02.22.22

• ROC ECLERC BOURGES AGGLOMÉRATION

St Germain du Puy, 4, rte des Aix
02.48.65.38.87
Bourges-Salina, 124B, av. M.Haegelen
02.48.21.34.99
Funérarium - Contrats obsèques
Devis gratuits

Pour paraître dans cette rubrique publicitaire, téléphonez au

0 825 31 10 10 Service 0,18 € / min
prix appel

Avis d'obsèques

Pour transmettre
vos avis d'obsèques
et de remerciements

obsèques@centrefrance.com

0 825 31 10 10 Service 0,18 € / min
prix appel

Les obsèques célébrées ce jour *

- Cher -

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

Bourges

11 h 00 : Suzanne POUILLON, en la
chapelle Notre-Dame-de-la-Paix.

Dun-sur-Auron

15 h 00 : André SIMON, au nouveau
cimetière.

15 h 00 : Robert GUILLON, en l'église.

Mehun-sur-Yèvre

10 h 30 : Nicole THÉVENOT, en l'église.

Nérondes

10 h 00 : Bernard BARDIN, en l'église
Saint-Etienne.

Saint-Amand-Montrond

10 h 00 : Lucien CURMONT, en l'église
de.

Sidaillies

14 h 30 : Maurice MOINET, en l'église.

Touchay

14 h 30 : Marie-Cécile REMANGEON, en
l'église.

Veaugues

11 h 00 : Roland DEVALLIÈRE, en l'église.

(* Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet
d'un avis dans le journal.

786646

AVIS DE DÉCÈS

BOURGES

Jean-Luc et Claudine CHEVALIER,
Marie-Christine et Henri COUCAUD,
Isabelle et François LECLERC,
Eric et Christelle, Carole, Muriel,
Gilles et Madalina, Pierre-Baptiste,
ses petits-enfants ;
Sylvain, Léo, Sophie et Thomas, Arthur,
Camille, Chloé, Julie,
ses arrière-petits-enfants ;
Ginette JACQUARD, sa sœur,
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Pierrette CHEVALIER

née DURAND

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Caton-Péquignot, Choix Funéraire, Bourges.

785976

ANNONCES OFFICIELLES

Retrouvez toutes les publications sur
centrefrance.com

04.73.17.31.27

annoncesofficielles@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité
à la publication des annonces légales et judiciaires
sur l'ensemble du département du Cher
au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE
À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION
RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE
POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE
DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique
sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars
2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une auto-
risation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesples, Chambérat, La Chapelaude, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Audes, Vallon-en-Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinsaines, Lamoais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesudun, Culan, Sidaillies, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil-le-Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur Internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours ;
- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public. Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 heures jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 heures :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture ;

- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, sièges de l'enquête publique ;

- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <http://parceolien-viplaix-courcais-mesples.enquetepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site Internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

- par voie électronique à l'adresse suivante :

parceolien-viplaix-courcais-mesples@enquetepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Viplaix, Courçais et Mesples. Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Mesples : lundi 15 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Courçais : mercredi 24 mars 2021, de 9 heures à 12 heures.

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur Internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de MSE La Tombelle, à l'attention de M^{me} Laure VIGNATELLI, 215, rue Samuel-Morsele, Le Triade II, 34000 Montpellier, tél. 06.49.05.01.64, laure.vignatelli@engie.com

901367

POUR VOS
**ANNONCES
OFFICIELLES**

Une équipe
dédiée
à votre service

0 826 09 01 02 Service 0,18 € / min
prix appel

centrefrance.com

LE BERRY REPUBLICAIN

Président et Directeur
de la publication : **M. Jacques LAMOUREUX**
Rédacteur en chef : **M. Didier LAGEDAMON**
Principal actionnaire :
S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159
I.S.S.N. 0988-8357

DIRECTION - RÉDACTION :
1, rue du Général-Ferrié - CS 80336 - 18023 BOURGES Cedex
Tél. 02.48.27.63.63
Fax rédaction : 02.48.27.63.65
Redaction.BERRY@centrefrance.com
Promotion-Ventes.BERRY@centrefrance.com
Tirage O.J.D. 2017 : 31.096 exemplaires - Commission paritaire : n° 0925 C 87103

IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-Ferrand

1. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 1, rue du Général-Ferrié - CS 80336 - 18023 Bourges Cedex :
1) Publicité commerciale. - Tél. 02.48.27.28.30.
2) Petites annonces. - Tél. 04.73.17.30.30.
3) Annonces officielles. - Tél. 04.73.17.31.27.
4) Emploi : carrières et professions. - Tél. 04.73.17.31.26.
5) Avis nécrologiques. - Tél. 0825 31 10 10*.

- II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

* 0,18 € TTC la minute.

CentreFrance



Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'autrophisation des eaux est de 0,032 kg/t de papier.

Annonces classées

18

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesple, Chambérat, La Chapelle, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Audes, Vallon-en-Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinsaines, Lamais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil-le-Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur Internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours ;
- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public. Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 heures jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 heures :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesple, sièges de l'enquête publique ;
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <http://parceolien-viplaix-courcais-mesple.enqueteepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site Internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : parceolien-viplaix-courcais-mesple@enqueteepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Viplaix, Courçais et Mesple. Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Mesple : lundi 15 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Courçais : mercredi 24 mars 2021, de 9 heures à 12 heures.

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur Internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de MSE La Tombelle, à l'attention de M^{me} Laure VIGNATELLI, 215, rue Samuel-Morsele, Le Triade II, 34000 Montpellier, tél. 06.49.05.01.64, laure.vignatelli@engie.com

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone au
04.73.17.30.30

BONNES AFFAIRES

ANTIQUITÉS BROCANTES



ACHÈTE CHER ET COMP-TANT, fourures, montres, monnaie, bagagerie, antiquités, horlogeries, collections, déplacement gratuit 7/7j. - MAISON CHARLES GAUDILLAT, tél. 06.85.89.99.05. 881407



ANTIQUAIRE ACHÈTE, pour clients américains, mobilier, bijoux, machines à coudre, miroirs, objets de brocante, cuivre, étains, bronze, etc. - MAISON CHARLES GAUDILLAT, tél. 06.85.89.99.05. 881405



AGRICULTURE

RECHERCHE TRACTEURS AGRICOLES, à partir de 1970, tous états, toutes marques, même hors service. - CORNELOUP D, tél. 06.10.24.45.96, siren 751.289.349.00035 890956

INFO SERVICE

VOYANCE

ALICE, voyante auditive et médium pure, spécialisée en amour et argent, consulte par tél. - SD, tél. 08.90.59.32.00, 0,80 €/min + px appel ou en consultation privée par CB au 01.87.44.63.33, RCS010004089. 898865

MARIAGES RENCONTRES

MARIAGES

AGENCES

ÊTRE 2 C'EST VIVRE MIEUX, en 36 ans, j'ai réussi de belles unions, je vous renseignerai avec plaisir. - JOSETTE GUILLON, 21 av. Marx Dormoy, Montluçon, tél. 04.70.03.94.86. www.cabinet-josette-guillon.fr 899517

RENCONTRES

TÉLÉPHONE



APRÈS 1^{ère} relation, je ne cherche que des discussions distrayantes auprès d'un homme mur par téléphone, je suis disponible. - HD, tél. 08.95.22.30.97, 0,80 €/min + px appel, RC48777388. 899339

LE BERRY REPUBLICAIN

Président et Directeur de la publication : M. Jacques LAMOUREUX
Rédacteur en chef : M. Didier LAGEDAMON

Principal actionnaire :

S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159
I.S.S.N. 0988-8357

DIRECTION - RÉDACTION :
1, rue du Général-Ferrié - CS 80336 - 18023 BOURGES Cedex
Tél. 02.48.27.63.63
Fax rédaction : 02.48.27.63.65
Redaction.BERRY@centrefrance.com
Promotion-Ventes.BERRY@centrefrance.com
Tirage O.J.D. 2017 : 31.096 exemplaires - Commission paritaire : n° 0925 C 8703
IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-Ferrand

I. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 1, rue du Général-Ferrié - CS 80336 - 18023 Bourges Cedex :
1) Publicité commerciale. - Tél. 02.48.27.28.30.
2) Petites annonces. - Tél. 04.73.17.30.30.
3) Annonces officielles. - Tél. 04.73.17.31.27.
4) Emploi : carrières et professions. - Tél. 04.73.17.31.26.
5) Avis nécrologiques. - Tél. 0825 31 10 10*.

II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

* 0,18 € TTC la minute.



Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0,032 kg/t de papier.



MARIE, 43 a., div., indépendante, ch. H. célib. pr moment sympa par téléphone. - ABY, tél. 09.78.06.42.43, RC442035499. 893211



CÉLINE, soixantaine éprouvée, seule, ch. belle discussion par tél. - ABY, tél. 08.95.69.40.10 - 0,80 €/min + px appel, RC442035499. 893208



CUISINIÈRE RETRAITÉE cherche un homme pour partager bons moments de vie à deux, au téléphone, ma ligne directe. - SD, tél. 08.95.22.32.32, 0,80 €/min + px appel, RCS010004089. 898851



IMMOBILIER

IMMOBILIER VENTES

AUTRE IMMOBILIER

TERRAINS

PREUILLY CENTRE, particulier vend terrain à bâtir, plat, 1.382 m², 34.550 €, proche viabilité s. - Tél. 06.86.20.05.74. 895228

PREUILLY, centre bourg, particulier vend terrain à bâtir, 1.000 m², plat, 25.000 €, viabilité à prox. - Tél. 06.86.20.05.74. 895234

IMMOBILIER ACHATS

AUTRE IMMOBILIER

FORÊTS - BOIS



ACHÈTE TOUS TYPES DE FORÊT, minimum 25 hectares. - FORET INVESTISSEMENT, tél. 06.84.10.40.53, jp.roux@foret-investissement.com. 888867

OFFRES LOCATIONS

APPARTEMENTS

F3

VIERZON, Les Forges, F3 isolé dble vitrage, bon état, terrasse 25 m², DPE vierge, 450 €. - Tél. 06.40.11.48.70. 899948

STUDIOS

SAINT-FLORENT-SUR-CHEV, studio, 31 m², DPE D, GES A, libre, 340 € + 30 € de charges. - Tél. 02.48.55.15.42. 897543

OFFRES LOCATIONS VACANCES

MER

MAISONS

SAINT-PALAIS-SUR-MER-17420, location maison, confort, 50 m plage, 4/5 pers., jardin, pkg, sem ou quinz. - Tél. 06.61.92.21.65 mariefranceboi@orange.fr 900608

SAINT-PALAIS-SUR-MER, 17420, location vacances, confort, 50 m plage, 4/5 pers., jardin, pkg, sem-quinz. - Tél. 06.61.92.21.65, mariefranceboi@orange.fr 899646

• Auto
• Immobilier
• Bonnes Affaires

Un conseil pour votre petite annonce

0 825 818 818 Service 0,18 €/min + prix appel

VÉHICULES

VENTE BERLINES

CITROEN

C3, auto., Puretech 110, EAT6, Shine, 11/17, 70.000 km, cam, rad., rég., GPS, bth, 11.990 €, g. 6 m. - STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901515



STAC, 150 véhicules en stock. - www.stacauto.net 901518

VENTE MONOSPACES

CITROEN

C4 PICASSO B-HDi 120 Exclu. 4/15 57.000 km pack cuir Club GPS bth cam. rad s.élec., 13.990 € g. 6 m. - STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901541

VENTE SUV CROSSOVER

CITROEN

C3, Air Cross, B-HDi 120, EAT 6, 1/19, 34.000 km, GPS, Bth, rad., régul., 18.990 €, g. 6 m. - STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901548

C5 AIR CROSS BHDi 180 Shine EAT 8 5/19 46.000 km Grip Control pack color TP GPS rég. 28.490 € g. 6 m. - STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901551

C5 AIR CROSS, BHDi 130 Feel, 3/20, 5.900 km, GPS, Bth, rad. rég. JA, 27.490 € g. 6 m. - STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901556

C5 AIR CROSS, B HDi 130, EAT 8, 6/19, 14.000 km, GPS, Bth, cam., rad., pack Drive assist., 27.490 € g. 6 m. - STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901554

VENTE UTILITAIRES VOIT. SOCIÉTÉ

CAMIONNETTES

FORD TRANSIT, caisse 20 m³, 11/16, 54.000 km, r.jume léés, clim, radio, TVA réc., 21.490 € TTC, g. 6 m. - STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901571

IVECO DAILY, 2.3 L 140 CH 35C14V12 pack Business 11/18 28.000 km, r.jume léés, cab. app., 7 pl. repliables, clim, attel., rég., bth, TVA réc., 23.900 € TTC g. 6 m. - STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901569

VENTE VÉHICULES LOISIRS

MOBILHOMES



MOBILHOME 2 ch., 30 m², isolé, 8.330 € HT livré. - WWW.HALLES-FORZIENNES.COM, tél. 06.43.08.34.53 897758

ACHATS VÉHICULES DIVERS



ACHÈTE CASH, au meilleur px, ts types de véh., camping-car, utilitaires, 4x4, caravane, voit. sans permis, camions-benne, nacelles, dépanneuses, cabriolets, à partir de 2000, avec/sans CT, même fort km. - SAS, tél. 06.59.50.45.26, Siren 891366643. 894856

EMPLOIS

COMMUNICATION PUBLICITÉ

POUR VOS ANNONCES OFFICIELLES

Une équipe dédiée à votre service

0 826 09 01 02 Service 0,18 €/min + prix appel

centrefranceOfficielles

Centrefrance
sur indeed
MONSTER
emploi.pro.fr
CADREMPLOI
REGIONSJOB

f in

PROFESSIONNELS,
1 SEUL
INTERLOCUTEUR
pour toutes
vos campagnes
de recrutement

CONTACTEZ-NOUS
emploi@centrefrance.com
04 73 17 31 26

Annonces légales

L'Écho du Berry

AVIS IMPORTANT
Le tarif d'insertion de la ligne d'annonce légale, fixé par application de l'arrêté interministériel du 02 décembre 2020, est dans les départements de l'Indre, du Cher et de la Creuse, pour lesquels L'Écho du Berry est habilité, de 4,07 euros HT la ligne et 1,78 euro HT le millimètre colonne. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).

Etude de Maître Frédéric DESSON
Notaire associé à Saint-Doulchard (Cher), 26 Rue des Verdins

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Frédéric DESSON, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « OFFICE NOTARIAL SERAUCOURT », titulaire d'un Office Notarial à Saint-Doulchard, 26 Rue des Verdins, le 8 février 2021 et enregistré à Bourges, le 16 février 2021, sous le numéro 202100006845 1804P01 2021N160, a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Associé : M. Christophe Michel ROUX, demeurant à Bourges (18000) 221 bis route de la Chapelle, Célibataire.

Objet : - la prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique ou l'objet de ces entreprises, par tout moyen, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, ou autrement ;

- la gestion de ses participations ;

- la prestation de conseils et d'assistance, notamment en matière technique, administrative, comptable, financière, ou de gestion ; et - à titre accessoire, toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente ainsi que toute opération de promotion immobilière ;

- et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension, son développement, son patrimoine social.

Dénomination : RLRGR PATRIMOINE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfète de l'Allier

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus. Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesples, Chambérat, La Chapelle, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Audes, Vallon en Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinssaines, Lamais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Préveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil le Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
Accueil > Publications > Enquêtes et



Maître Tony TARDIVAUD
Notaire
20 avenue de la République
18370 Châteaumeillant

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Tony TARDIVAUD, notaire, à Châteaumeillant, 20, avenue de la République, le 26 février 2021, enregistré au SPFE de Bourges 1 (Cher), le 02 mars 2021, dossier 202100007523, référence 1804P01 2021 N 177,

Il a été constaté la cession par Mme Magali JACQUET-ROZÉ, demeurant à Bourges (18000), 67 avenue Carnot, née à Issoudun (Indre), le 4 décembre 1968,

Au profit de M. Valentin Jacques André BERGER, demeurant à Bourges (Cher), 13 rue Pierre André de Suffren, né à Bourges (Cher), le 14 novembre 1996, D'un fonds de commerce de bimbelerie, presse, loto et jeux de grattage auquel est attachée la gérance d'un débit de tabac, sis à Bourges (Cher), 67, avenue Carnot, connu sous le nom commercial LE TRICARNOT, avec tous les éléments incorporels et corporels le composant.

Moyennant le prix principal de Deux cent dix mille euros (210.000,00 euros), s'appliquant pour Deux cent six mille euros (206.000,00 euros) aux éléments incorporels et pour Quatre mille euros (4.000,00 euros) au matériel et au mobilier.

Pour son exploitation, Mme Magali JACQUET-ROZÉ, était immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourges (Cher), sous le numéro 479 964 462.

Date du transfert de propriété : 26 février 2021.

Entrée en jouissance du cessionnaire : 26 février 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les Dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Tony TARDIVAUD, notaire, où domicile est élu à cet effet.

Pour unique insertion.
Me Tony TARDIVAUD

MODIFICATIONS

SAM 18

Société par actions simplifiée
Au capital de 492 873,40 euros
Siège social : 40 Rue Bâclée

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 avril 2014, déposé au rang des minutes de Maître Valérie PREVOST, Notaire Associée à Levet (18) 20 avenue Nationale, le 17 février 2021 : Mme Denise MAILLET, veuve et non remariée de M. Bernard Daniel LANNE, demeurant à Bourges (18000) EPHAD Le Doyenné Du Printemps 99, rue Charlet, née à Lapan (18340), le 2 février 1928. Décédée à Bourges (18000) (France), le 11 décembre 2020. A consenti un legs universel. Il résulte de l'acte de dépôt que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie PREVOST, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle « Laurent RAINIS - Valérie PREVOST - Aurélie AUBAILLY, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Levet (Cher), 20 avenue Nationale, le 17 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Le Tribunal Judiciaire de Bourges a accusé réception de la copie authentique le 25 février 2021. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie PREVOST, notaire à Levet (18340), référence CRPCEN : 18034, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis
Maître Valérie PREVOST

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaod
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Nevers

SELARL JULIEN BIGEARD
1, rue des Grandes Chenevières,
18240 Léré

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

EARL GODON BERNARD ET JEROME

Exploitation agricole à responsabilité limitée Au capital de 160.000,00 €
Siège Social : Les Fouchards
18240 Sainte Gemme en Sancerrois
RCS Bourges n° 499 983 542

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale du 20 février 2021, les associés ont pris acte de la décision prise par M. Bernard GODON de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2020, fonction qu'il exerçait conjointement avec M. Jérôme Pierre GODON, demeurant à Sainte-Gemme-En-Sancerrois (18240) Les Fouchards, qui exercera seul cette fonction à compter de cette date. Le seul nom de M. Jérôme Pierre GODON, demeurant à Sainte-Gemme-En-Sancerrois (18240) Les Fouchards, figurera dans les statuts. Les modifications statutaires résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention : M. Bernard Marcel Gilbert GODON, cultivateur, demeurant à Sainte-Gemme-En-Sancerrois (18240) les Fouchards, époux de Mme Marie Jeanne THIMBAULT M. Jérôme Pierre GODON, agriculteur-viticulteur, demeurant à Sainte-Gemme-En-Sancerrois (18240) Les Fouchards, célibataire majeur, pour une durée illimitée.

Nouvelle mention : M. Jérôme Pierre GODON, demeurant à Sainte-Gemme-En-Sancerrois (18240) Les-Fouchards, pour une durée illimitée.

Pour avis.
La gérance.

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 26/02/2021, la collectivité des associés a décidé de former une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée à effet du 10/03/2021, motivant la publication des insertions suivantes :

Dénomination : EARL DES ACACIAS
Siège Social : 39 Rue des Acacias - 18570 Trouy (Cher)
Le gérant est M. Benoit VERNET

Annonces légales

L'Écho du Berry

AVIS IMPORTANT
Le tarif d'insertion de la ligne d'annonce légale, fixé par application de l'arrêté interministériel du 02 décembre 2020, est dans les départements de l'Indre, du Cher et de la Creuse, pour lesquels L'Écho du Berry est habilité, de 4,07 euros HT la ligne et 1,78 euro HT le millimètre colonne. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfète de l'Allier

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus. Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesple, Chambérat, La Chapelle, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Aude, Vallon en Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinssaines, Lamais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Préveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil le Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 h 00 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 h 00 :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture,
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesple, sièges de l'enquête publique,
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <http://parceolien-viplaix-courcaismesples.enquetepublique.net>

Ce lien est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours > Consultations publiques en cours

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Viplaix, Courçais et Mesple.

Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- * à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
- * à la mairie de Mesple : lundi 15 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
- * à la mairie de Courçais : mercredi 24

mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00. Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de : MSE La Tombelle A l'attention de Mme Laure VIGNATELLI 215 rue Samuel Morsele Triade II 34000 MONTPELLIER Tél. : 06 49 05 01 64 laure.vignatelli@engie.com

OFFICE NOTARIAL SÉRAUCOURT
3 rue de Séraucourt
18000 Bourges
Notaire

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Chantal DANJON, de la Société d'exercice libéral par actions simplifiées dénommée «Office Notarial Séraucourt», titulaire d'un Office Notarial à Bourges (Cher), 3 rue de Séraucourt, CRPCEN18004, le 11 février 2021, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : PAR : M. Didier André Paul Roger Eugène GUYOT, restaurateur retraité, et Mme Laurence Anne-Marie Simone GARDEUX-LAPERTE, restauratrice, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Martin-D'auxigny (18110)1355 Route d'Allogny, Monsieur est né à Montreuil, le 25 novembre 1957, Madame est née à Levallois-Perret, le 6 février 1960. Mariés à la mairie de Juvisy-Sur-Orge, le 23 avril 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un acte reçu par Maître Joël GAUTHIER, notaire à La Charité (58400), le 31 mai 1990, homologué suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de Nevers (58000) le 17 octobre 1990, dont la grosse a été déposée au rang des minutes. Tous deux de nationalité française et résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

OFFICE NOTARIAL SÉRAUCOURT
3 rue de Séraucourt
18000 Bourges
Notaire

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Charles ARMAND, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiées dénommée «Office Notarial Séraucourt», titulaire d'un Office Notarial à Bourges (Cher), 3 rue de Séraucourt, le 11 février 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes. **La société a pour objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **La dénomination sociale est** : RJJV GUILLAUMIN. **Le siège social est fixé à** : Bourges (18000), 61 rue Felix Chedin. La société est constituée pour une durée de 99 années. **Le capital social est fixé à la somme de** : mille euros (1 000,00 EUR). Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est M. Vincent GUILLAUMIN, demeurant à Bourges (18000) 61 rue Félix Chedin demeurant. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourges.

Pour avis
Le notaire.

SI ÇA SE PASSE CHEZ VOUS C'EST DANS

L'Écho du Berry

VOUS INFORME SUR VOTRE VILLE
VOTRE CANTON ET VOTRE RÉGION

CHAQUE LA CHÂTRE - 02 54 06 11 99
ST-AMAND - 02 48 82 11 21
JEUDI www.echoduberry.fr

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Charles PLO, Notaire titulaire d'un Office Notarial à Sancoins (18600), 13 rue de la Croix-Blanche, le 1er février 2021, enregistré au S.P.F.E. de Bourges le 8 février 2021 Dossier 2021-4988 - Ref 1804 P 01 - 2021 N 122, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : SCI BRUNDO-MAINE. **Forme** : Société Civile Immobilière. **Objet social** : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Siège social** : Bourges (18000), 13 place Malus. **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. **Capital social** : 1.000,00 Euros par apports en numéraire. **Cessions de parts** : les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Les gérants de la société sont** : M. Nicolas BRUNET et Mme Fanny QUINTAES DOS SANTOS demeurant ensemble à Bourges (18000), 13 place Malus. La société sera immatriculée au R.C.S. de Bourges.

Pour avis,
Le notaire

MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant acte reçu par Me Elisabeth DAUPHIN-PIGOIS, notaire à Mehun sur Yèvre, le 2 décembre 2020, enregistré au SPFE BOURGES 1 le 14/12/2020, dossier 2020 38385 réf 1804P01 2020N 00957. M Frédéric Francis BURET, agriculteur, et Mme Martine Monique Elisabeth GAZE, Educateur territorial des activités Sportives, son épouse, demeurant ensemble à Brinay (18120) Verdeau Monsieur est né à Vierzon (18100) le 18 février 1961, Madame est née à Bourges (18000) le 9 novembre 1959. Ont cédé à : M. Alexandre Gérard Georges BURET, exploitant agricole, époux de Mme Claudia OPSOMER, demeurant à Brinay (18120) Verdeau, né à Vierzon (18100) le 17 septembre 1988. La toute propriété de 3 113 parts sociales numérotées de 3178 à 6290, dans la société dénommée EARL DE VERDEAU, Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, au capital social de 629 000,00 euros, dont le siège social est situé à Brinay (18120) Verdeau, immatriculée au RCS de Bourges (Cher) sous le numéro 519647861. Il a été constaté dans cet acte la nomination de M Alexandre BURET, associé exploitant, né à Vierzon le 17 septembre 1988 demeurant à Brinay (18120) Verdeau en qualité de cogérant, sans limitation de durée à compter du 2 décembre 2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bourges (Cher)

Pour avis
Le notaire

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SELARL ELIO - DENTAL
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 7 500 Euros
Siège social : 9 lot du Chêne Vert
18270 Culan
RCS Bourges : 447 629 502

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 07 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2020 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur ELIARD Olivier, demeurant 4 avenue Marx Dormoy - 03310 NERIS LES BAINS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé 4 avenue Marx Dormoy - 03310 NERIS LES BAINS - adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bourges.

Pour avis et mention.
Le gérant

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 avril 1995 Mr Pierre Simon GOUGUE, en son vivant retraité, demeurant à GÉNOUILLY (18310) 77 Route de Gracay Né à DAMPIERRE-EN-GRACAY (18310) le 13 mai 1952. Veuf de Madame Claudette Jean Marie JOUFFIN et non remarié. Décédé à GÉNOUILLY (18310) le 29 octobre 2020. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Elisabeth DAUPHIN-PIGOIS, Notaire Associé à MEHUN SUR YÈVRE, 52 bis, Avenue Jean-Chatelet, le 29 décembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, et dont une copie authentique a été reçue par le TGI de BOURGES Le 25 janvier 2021. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dudit notaire, référence CRPCEN : 18014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Pour avis,
Le notaire

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 janvier 2015 Monsieur Roger Emile BERTRAND, demeurant à MENETREOL-SUR-SAULDRE (18700) 6 impasse Adrien Arnoux. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie BOMBERAULT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « BOMBERAULT-CAS SIER & ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à AUBIGNY-SUR-NÈRE, 31 rue Cambournac, le 19 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emilie BOMBERAULT notaire à AUBIGNY-SUR-NÈRE (18700), référence CRPCEN : 18050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BOURGES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CAPITAL SOCIAL

PHARMACIE MARRONNIERS GORY
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Au capital de 50 000 Euros Siège Social : 2 Rue Emile Martin 18 000 Bourges RCS Bourges 879 543569

Suivant acte reçu par Maître Chantal DANJON, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiées dénommée «Office Notarial Séraucourt», titulaire d'un Office Notarial à Bourges (Cher), 3 rue de Séraucourt, le 28 décembre 2020, enregistré au service de l'enregistrement de Bourges 1, le 19 janvier 2021, référence 1804P01 2021 N 00089, a été constaté l'augmentation de capital social décidée par AG du 3 décembre 2020 par incorporation de comptes courants et par voie d'augmentation de la valeur nominale des parts tous les associés ayant participé à cette augmentation en proportion de leur part dans le capital sans modification de sa détention. Chaque titre est passé de la valeur nominale de 100,00 EUR à la valeur nominale de 220,00 EUR. L'ancien capital est de : Cinquante Mille Euros (50.000,00 EUR) ; Le nouveau capital est de : cent dix mille euros (110.000,00 EUR). Il n'a été décidé aucune prime d'émission. Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Bourges.

Pour avis,
Le notaire.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 juillet 2015, Mme Jacqueline Raymonde PINSON, veuve de Mr Maurice MORIN, dmt à Argent-sur-Sauldre (18410) 74 boulevard de Verdun, née à Argent-sur-Sauldre (18410), le 23 juin 1933 et décédée à Gien (45500) (France), le 11 août 2020. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me BONNARD, Notaire à Argent-sur-Sauldre (Cher) le 6 novembre 2020, sans contrôle de la saisine. Par suite un acte de contrôle des conditions de la saisine a été dressé par Me BOMBERAULT, notaire à Aubigny-sur-Nère (Cher), le 5 février 2021. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Arnaud BOMBERAULT, notaire à Aubigny-sur-Nère (Cher), réf CRPCEN : 18050, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI de Bourges de l'expédition du procès-verbal de contrôle de la saisine et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

OFFICE NOTARIAL SÉRAUCOURT
3 rue de Séraucourt
18000 Bourges
Notaire

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 juillet 2011, Mme Gabrielle DELACOTE a consenti des legs universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament et d'un acte de contrôle de la saisine reçu par Maître Maître Hervé THEVENARD notaire à Bourges (Cher), 3 rue de Séraucourt le 03 décembre 2020 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hervé THEVENARD, notaire à Bourges (18000), référence CRPCEN : 18004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Bourges de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, et de l'acte de contrôle de la saisine. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Etude de Me Edouard BRUNGS

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Edouard BRUNGS, notaire à Bourges (Cher), 42 rue Moyenne, le 12 février 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes. **Objet** : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente (except.ionnelle) de tous biens et droits immobiliers. **Dénomination sociale** : SCI VERHOEVEN AUSTRAL. **Siège social** : Bourges (18000), 18 A route des Coulangis. **Durée** : 99 années. **Capital social** : deux mille euros (2 000,00 EUR). Apports en numéraire-toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Premiers gérants** : Mme Elisabeth VERHOEVEN dt à Bourges (18000), 18A route des Coulangis et Mme Solenne VERHOEVEN dt à Bourges (18000), 74 route des Coulangis. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourges

Pour avis
Le notaire.

Annonces légales

L'Écho du Berry

AVIS IMPORTANT
Le tarif d'insertion de la ligne d'annonce légale, fixé par application de l'arrêté interministériel du 02 décembre 2020, est dans les départements de l'Indre, du Cher et de la Creuse, pour lesquels L'Écho du Berry est habilité, de 4,07 euros HT la ligne et 1,78 euro HT le millimètre colonne. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfète de l'Allier

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus. Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesples, Chambérat, La Chapelle, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Aude, Vallon en Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinssaines, Lamais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Préveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil le Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant. Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
- Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours
- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 h 00 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 h 00 :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture,
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, sièges de l'enquête publique,
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<http://parceolien-viplaix-courcaismesples.enquetepublique.net> Ce lien est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours

- par voie électronique à l'adresse suivante : parceolien-viplaix-courcaismesples@enquetepublique.net Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Viplaix, Courçais et Mesples.

Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- * à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
- * à la mairie de Mesples : lundi 15 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
- * à la mairie de Courçais : mercredi 24

mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00. Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de : MSE La Tombelle A l'attention de Mme Laure VIGNATELLI 215 rue Samuel Morsele Triade II 34000 MONTPELLIER Tél. : 06 49 05 01 64 laure.vignatelli@engie.com

OFFICE NOTARIAL SÉRAUCOURT
3 rue de Séraucourt
18000 Bourges
Notaire

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Chantal DANJON, de la Société d'exercice libéral par actions simplifiées dénommée «Office Notarial Séraucourt», titulaire d'un Office Notarial à Bourges (Cher), 3 rue de Séraucourt, CRPCEN18004, le 11 février 2021, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : PAR : M. Didier André Paul Roger Eugène GUYOT, restaurateur retraité, et Mme Laurence Anne-Marie Simone GARDEUX-LAPERTE, restauratrice, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Martin-D'auxigny (18110)1355 Route d'Allogny, Monsieur est né à Montreuil, le 25 novembre 1957, Madame est née à Levallois-Perret, le 6 février 1960. Mariés à la mairie de Juvisy-Sur-Orge, le 23 avril 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un acte reçu par Maître Joël GAUTHIER, notaire à La Charité (58400), le 31 mai 1990, homologué suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de Nevers (58000) le 17 octobre 1990, dont la grosse a été déposée au rang des minutes. Tous deux de nationalité française et résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

OFFICE NOTARIAL SÉRAUCOURT
3 rue de Séraucourt
18000 Bourges
Notaire

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Charles ARMAND, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiées dénommée «Office Notarial Séraucourt», titulaire d'un Office Notarial à Bourges (Cher), 3 rue de Séraucourt, le 11 février 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes. **La société a pour objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **La dénomination sociale est** : RJJV GUILLAUMIN. **Le siège social est fixé à** : Bourges (18000), 61 rue Felix Chedin. La société est constituée pour une durée de 99 années. **Le capital social est fixé à la somme de** : mille euros (1 000,00 EUR). Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est M. Vincent GUILLAUMIN, demeurant à Bourges (18000) 61 rue Félix Chedin demeurant. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourges.

Pour avis
Le notaire.

SI ÇA SE PASSE CHEZ VOUS C'EST DANS
L'Écho du Berry
VOUS INFORME SUR VOTRE VILLE
VOTRE CANTON ET VOTRE REGION
CHAQUE LA CHÂTRE - 02 54 06 11 99
ST-AMAND - 02 48 82 11 21
JEUDI www.echoduberry.fr

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Charles PLO, Notaire titulaire d'un Office Notarial à Sancoins (18600), 13 rue de la Croix-Blanche, le 1er février 2021, enregistré au S.P.F.E. de Bourges le 8 février 2021 Dossier 2021-4988 - Ref 1804 P 01 - 2021 N 122, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes. **Dénomination sociale** : SCI BRUNDO-MAINE. **Forme** : Société Civile Immobilière. **Objet social** : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Siège social** : Bourges (18000), 13 place Malus. **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. **Capital social** : 1.000,00 Euros par apports en numéraire. **Cessions de parts** : les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Les gérants de la société sont** : M. Nicolas BRUNET et Mme Fanny QUIN-TAES DOS SANTOS demeurant ensemble à Bourges (18000), 13 place Malus. La société sera immatriculée au R.C.S. de Bourges.

Pour avis,
Le notaire

MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant acte reçu par Me Elisabeth DAUPHIN-PIGOIS, notaire à Mehun sur Yèvre, le 2 décembre 2020, enregistré au SPFE BOURGES 1 le 14/12/2020, dossier 2020 38385 réf 1804P01 2020N 00957. M Frédéric Francis BURET, agriculteur, et Mme Martine Monique Elisabeth GAZE, Educateur territorial des activités Sportives, son épouse, demeurant ensemble à Brinay (18120) Verdeau Monsieur est né à Vierzon (18100) le 18 février 1961, Madame est née à Bourges (18000) le 9 novembre 1959. Ont cédé à : M. Alexandre Gérard Georges BURET, exploitant agricole, époux de Mme Claudia OPSOMER, demeurant à Brinay (18120) Verdeau, né à Vierzon (18100) le 17 septembre 1988. La toute propriété de 3 113 parts sociales numérotées de 3178 à 6290, dans la société dénommée EARL DE VERDEAU, Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, au capital social de 629 000,00 euros, dont le siège social est situé à Brinay (18120) Verdeau, immatriculée au RCS de Bourges (Cher) sous le numéro 519647861. Il a été constaté dans cet acte la nomination de M Alexandre BURET, associé exploitant, né à Vierzon le 17 septembre 1988 demeurant à Brinay (18120) Verdeau en qualité de cogérant, sans limitation de durée à compter du 2 décembre 2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bourges (Cher)

Pour avis
Le notaire

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SELARL ELIO - DENTAL
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 7 500 Euros
Siège social : 9 lot du Chêne Vert
18270 Culan
RCS Bourges : 447 629 502

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 07 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2020 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur ELIARD Olivier, demeurant 4 avenue Marx Dormoy - 03310 NERIS LES BAINS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé 4 avenue Marx Dormoy - 03310 NERIS LES BAINS - adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bourges.

Pour avis et mention.
Le gérant

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 avril 1995. Mr Pierre Simon GOUGUE, en son vivant retraité, demeurant à GÉNOUILLY (18310) 77 Route de Gracay Né à DAMPIERRE-EN-GRACAY (18310) le 13 mai 1952. Veuf de Madame Claudette Jean Marie JOUFFIN et non remarié. Décédé à GÉNOUILLY (18310) le 29 octobre 2020. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Elisabeth DAUPHIN-PIGOIS, Notaire Associé à MEHUN SUR YÈVRE, 52 bis, Avenue Jean-Chatelet, le 29 décembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, et dont une copie authentique a été reçue par le TGI de BOURGES Le 25 janvier 2021. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dudit notaire, référence CRPCEN : 18014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Pour avis,
Le notaire

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 janvier 2015. Monsieur Roger Emile BERTRAND, demeurant à MENETREOL-SUR-SAULDRE (18700) 6 impasse Adrien Arnoux. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie BOMBÉRAULT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « BOMBÉRAULT-CAS SIER & ASSOCIÉS », titulaire d'un Office Notarial à AUBIGNY-SUR-NÈRE, 31 rue Cambournac, le 19 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emilie BOMBÉRAULT notaire à AUBIGNY-SUR-NÈRE (18700), référence CRPCEN : 18050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BOURGES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CAPITAL SOCIAL

PHARMACIE MARRONNIERS GORY
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Au capital de 50 000 Euros Siège Social : 2 Rue Emile Martin 18 000 Bourges RCS Bourges 879 543569

Suivant acte reçu par Maître Chantal DANJON, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiées dénommée «Office Notarial Séraucourt», titulaire d'un Office Notarial à Bourges (Cher), 3 rue de Séraucourt, le 28 décembre 2020, enregistré au service de l'enregistrement de Bourges 1, le 19 janvier 2021, référence 1804P01 2021 N 00089, a été constaté l'augmentation de capital social décidée par AG du 3 décembre 2020 par incorporation de comptes courants et par voie d'augmentation de la valeur nominale des parts tous les associés ayant participé à cette augmentation en proportion de leur part dans le capital sans modification de sa détention. Chaque titre est passé de la valeur nominale de 100,00 EUR à la valeur nominale de 220,00 EUR. L'ancien capital est de : Cinquante Mille Euros (50.000,00 EUR) : Le nouveau capital est de : cent dix mille euros (110.000,00 EUR). Il n'a été décidé aucune prime d'émission. Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Bourges.

Pour avis.
Le notaire.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 juillet 2015, Mme Jacqueline Raymonde PINSON, veuve de Mr Maurice MORIN, dmt à Argent-sur-Sauldre (18410) 74 boulevard de Verdun, née à Argent-sur-Sauldre (18410), le 23 juin 1933 et décédée à Gien (45500) (France), le 11 août 2020. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me BONNARD, Notaire à Argent-sur-Sauldre (Cher) le 6 novembre 2020, sans contrôle de la saisine. Par suite un acte de contrôle des conditions de la saisine a été dressé par Me BOMBÉRAULT, notaire à Aubigny-sur-Nère (Cher), le 5 février 2021. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Arnaud BOMBÉRAULT, notaire à Aubigny-sur-Nère (Cher), réf CRPCEN : 18050, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI de Bourges de l'expédition du procès-verbal de contrôle de la saisine et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

OFFICE NOTARIAL SÉRAUCOURT
3 rue de Séraucourt
18000 Bourges
Notaire

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 juillet 2011, Mme Gabrielle DELACOTE a consenti des legs universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament et d'un acte de contrôle de la saisine reçu par Maître Maître Hervé THEVENARD notaire à Bourges (Cher), 3 rue de Séraucourt le 03 décembre 2020 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hervé THEVENARD, notaire à Bourges (18000), référence CRPCEN : 18004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Bourges de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, et de l'acte de contrôle de la saisine. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Etude de Me Edouard BRUNGS

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Edouard BRUNGS, notaire à Bourges (Cher), 42 rue Moyenne, le 12 février 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes. **Objet** : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente (except.ionnelle) de tous biens et droits immobiliers. **Dénomination sociale** : SCI VERHOEVEN AUSTRAL. **Siège social** : Bourges (18000), 18 A route des Coulangis. **Durée** : 99 années. **Capital social** : deux mille euros (2 000,00 EUR). Apports en numéraire-toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Premiers gérants** : Mme Elisabeth VERHOEVEN dt à Bourges (18000), 18A route des Coulangis et Mme Solenne VERHOEVEN dt à Bourges (18000), 74 route des Coulangis. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourges

Pour avis
Le notaire.

Annonces légales

L'Écho du Berry

AVIS IMPORTANT

Le tarif d'insertion de la ligne d'annonce légale, fixé par application de l'arrêté interministériel du 02 décembre 2020, est dans les départements de l'Indre, du Cher et de la Creuse, pour lesquels L'Écho du Berry est habilité, de 4,07 euros HT la ligne et 1,78 euro HT le millimètre colonne. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).

vente judiciaire immobilière

SELARL VALIERE VIALEIX - AVOCAT
75, boulevard Gambetta 87000 Limoges
Tel. 05.55.33.12.87 - Fax : 05.55.34.74.36

Maître Xavier TOURAILLE - Avocat
19 avenue de la République 23000 GUERET
Tél : 05.55.52.05.08 - Fax : 05.55.52.21.55

VENTE JUDICIAIRE IMMOBILIÈRE en un seul lot

UN ANCIEN MOULIN EN PIERRE RÉNOVÉ AVEC DÉPENDANCES
« Moulin de Chambon » 23350 GÉNOUILLAC

Cadastrés section ZW - n° 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75 et 76

MISE A PRIX : 67.000 €
(frais de poursuite en sus du prix d'adjudication)

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 23 MARS 2021 à 14 HEURES 30
En l'audience des criées du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GUERET Place Bonnyaud 23000 GUERET

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Un immeuble à usage d'habitation sur la commune de GÉNOUILLAC, « Le Moulin de Chambon » composé de :

- Un premier bâtiment avec :
Au rez-de-chaussée : grande cuisine, débarras, arrière-cuisine, salle à manger, couloir, salon, chambre, autre débarras sous l'escalier,
Au 1er étage : palier, salle de bains, trois chambres,
Depuis la cuisine, un autre escalier avec au 1er étage : grand couloir, salle de bains, trois chambres, grand salon,
Au 2ème étage : grande pièce, chambre, salle d'eau avec douche, palier, deux autres pièces,
- Un bâtiment contigu comprenant deux pièces, garage sur l'autre côté,
- Un autre bâtiment à usage d'atelier,
- Cour devant,
- Terrain sur un côté et derrière,
- Un autre bâtiment comprenant au rez-de-chaussée trois pièces et à l'étage une pièce et mezzanine.

Le tout cadastré Section ZW n° 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75 et 76 pour une contenance totale de 10 a 52 ca

Poursuivant : La BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE
Pour tous renseignements, s'adresser à :
- Maître J. VALIERE VIALEIX, avocat, 75, boulevard Gambetta à LIMOGES (87), Tél : 05.55.33.12.87
- Maître Xavier TOURAILLE, avocat, 19 av. de la République à GUERET (23), Tél : 05.55.51.21.55

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de GUERET où le cahier des conditions de vente est déposé
- visites : SCP FANANAS-HORTHOLARY à Limoges : Tél. 05.55.77.21.56
Il est précisé que seul un avocat inscrit au Barreau de GUERET peut porter les enchères.

Fait à LIMOGES, le 20 janvier 2021
Signé : Me J. VALIERE VIALEIX,
Maître X. TOURAILLE, avocats



TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHATEAUROUX

APARICIO Victor

Par jugement en date du 10/02/2021, le tribunal de commerce de Châteauroux a prononcé la liquidation judiciaire de :
M. Aparicio Victor 8 bis rue de la Mare au Diable 36400 La Châtre pour une durée de 10 ans.

Le greffier

BEAUFILS Joël

Par jugement du 10/02/2021, le tribunal de commerce de Châteauroux a prononcé la liquidation judiciaire autorisée une poursuite d'activité jusqu'au 13/02/2021 inclus de :
Beaufils Joël - 24 place de l'Eglise 36220 Martizay (boulangerie pâtisserie) - RCS 352 430 961. Désigne SCP Olivier Zanni 14 rue André Lescaoux - 36000 Châteauroux mandataire liquidateur. Avis est donné aux créanciers de déclarer leurs créances, dans un délai de deux mois suivant la parution au BODACC du jugement d'ouverture, auprès du mandataire ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.creditors-services.com>.

Le greffier

RETROUVEZ L'Écho du Berry EXPRESS MIDI CHAQUE JOUR SUR www.echoduberry.fr

LEMARCHAND LEBLANC Christelle

Par jugement du 10/02/2021, le tribunal de commerce de Châteauroux a prononcé la liquidation judiciaire de :
Lemarchand Leblanc Christelle, Françoise, Hyacinthe - 95 rue Grande et 15 rue de Limage 36800 Saint-Gaultier (hôtel bar restaurant) RCS 749 937 454. Désigne SAS Saulnier Ponroy 6 bis rue des Anglaises 45000 Orléans, mandataire liquidateur. Avis est donné aux créanciers de déclarer leurs créances, dans un délai de deux mois suivant la parution au BODACC du jugement d'ouverture, auprès du mandataire ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.creditors-services.com>.

Le greffier

CONSTITUTION

Suivant acte d'avocat du 9 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SAM
Siège social : Le Sauzais - 36160 Pérassay
Objet social : Acquisition, gestion, administration, location de tous immeubles ou biens immobiliers ; prises de participations dans toutes sociétés
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Châteauroux
Capital social : 2 000 euros.
Gérance : M. Michel KUZMIC demeurant Le Sauzais - 36160 Pérassay, est nommé pour une durée indéterminée.
Clauses relatives aux cessions de parts : L'agrément des nouveaux associés est donné par décision collective extraordinaire.

Pour avis

Pour vos annonces légales, contactez Nathalie par téléphone au 02 54 06 11 99 ou par mail à echoduberry.ajl@orange.fr

avis de vente aux enchères publiques

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 23 MARS 2021 à 14 H 30
au Palais de Justice de Guéret (Creuse)
D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Sis à SAINT MARC A LOUBAUD (Creuse) lieudit Chertrain

Comportant :

- > Une maison d'habitation construite en pierres, couverte en tuiles, comprenant :
 - un rez-de-chaussée de trois pièces,
 - un premier étage de trois pièces,
 - un grenier au-dessus divisé en deux pièces,
 - une cave
- > Une grange attenante avec écurie
- > Un terrain attenant

SECTION N°	LIEUDIT	CONTENANCE	NATURE
B	200	Chertrain 07 a 93 ca	Sol
B	201	Chertrain 10 a 35 ca	Sol
B	682	Chertrain 08 a 48 ca	Terre
Contenance totale			26 a 48 ca

Tel que l'immeuble, paraissant libre d'occupation, se poursuit et comporte avec ses aisances, dépendances, servitudes et mitoyennetés sans exception ni réserve.
Sur la mise à prix de 6.500 euros.

Il est ici précisé que :

- > Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Creuse,
- > Les frais d'adjudication seront à charge de l'adjudicataire en sus du prix
- > Les enchères ne sauraient être reçues qu'après consignation par chèque de banque ou caution bancaire à hauteur de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.
- > Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de GUERET, Place Bonnyaud, ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Pour tous renseignements s'adresser à :
Me Xavier TOURAILLE - Avocat au Barreau de la Creuse - 19 Avenue de la République 23000 GUERET - Tél. 05 55 52 05 08
La SAS SYSLAW - Huissiers de Justice à AUBUSSON ZI du Mont - 10 Rue Branly BP 49 - Tél 05.55.66.82.53, en charge des visites.

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 23 MARS 2021 à 14 H 30
Au Palais de Justice de GUERET Place Bonnyaud
D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Sis à SAINT CHABRAIS (Creuse) lieudit 10 Rebeyrette

Comportant :

- > Une maison d'habitation comprenant :
 - au rez-de-chaussée : cuisine, séjour, salle d'eau, WC et cave
 - à l'étage : trois chambres
- > Des dépendances attenantes à usage de grange, de hangar et de four à pain
- > Une petite écurie non attenante
- > Un jardin et un terrain attenant

SECTION N°	LIEUDIT	CONTENANCE	NATURE
AT	165	Rebeyrette 03 a 36 ca	Jardin
AT	166	Rebeyrette 08 a 25 ca	Terre
AT	167	Rebeyrette 08 a 30 ca	Sol
Contenance totale			19 a 91 ca

Tel que l'immeuble, paraissant libre d'occupation, se poursuit et comporte avec ses aisances, dépendances, servitudes et mitoyennetés sans exception ni réserve.

Sur la mise à prix de 15.000 euros.

Il est ici précisé que :

- > Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Creuse,
- > Les frais d'adjudication seront à charge de l'adjudicataire en sus du prix
- > Les enchères ne sauraient être reçues qu'après consignation par chèque de banque ou caution bancaire à hauteur de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.
- > Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de GUERET, Place Bonnyaud, ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Pour tous renseignements s'adresser à :
Me Xavier TOURAILLE - Avocat au Barreau de la Creuse - 19 Avenue de la République 23000 GUERET - Tél. 05 55 52 05 08
La SAS SYSLAW - Huissiers de Justice à AUBUSSON ZI du Mont - 10 Rue Branly BP 49 - Tél 05.55.66.82.53, en charge des visites.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI du Vieux Carrelage
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 200 euros
Siège social : 9 Avenue François Mitterrand 36320 Villiedieu Sur Indre
Siège de liquidation : 13 rue grande 36000 Châteauroux
450714340 RCS Châteauroux

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Hervé Rochoux, demeurant 13 rue Grande 36000 Châteauroux, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 13 rue grande 36000 Châteauroux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Châteauroux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 février 2021, à Châteauroux.
Dénomination : MERIM DIGITAL PAYMENT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 22 rue Ernest Renan, 36000 Châteauroux.
Objet : conception, développement et commercialisation de solutions informatiques destinées à la gestion de flux financiers et des flux de personnes.
Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 10000 euros divisé en 1000 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La cession des actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés délibérant à la majorité simple des associés présents ou représentés, dans les conditions fixées par l'article 15.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :
Président : Merim Digital Media SAS route de Buzançais, Champs des Noyers 36800 Saint Gaultier immatriculée au RCS Châteauroux sous le numéro 53377223.
Représentant permanent : M. Nicolas APPERT.
La société sera immatriculée au RCS de Châteauroux.

Pour avis.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus. Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesples, Chambérat, La Chapelle, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux-Audes, Vallon en Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinsaines, Lamais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Préveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil le Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr

Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours

- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 h 00 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 h 00 :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture,
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, sièges de l'enquête publique.

- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<http://parceolien-viplaix-courcais-mesples.enquetepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours)

- par voie électronique à l'adresse suivante : parceolien-viplaix-courcais-mesples@enquetepublique.net Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Viplaix, Courçais et Mesples.

Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

* à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

* à la mairie de Mesples : lundi 15 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

* à la mairie de Courçais : mercredi 24 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00.

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur internet à l'adresse suivante :

www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de : MSE La Tombe A l'attention de Mme Laure VIGNATELLI 215 rue Samuel Morsele Triade II 34000 MONTPELLIER

Tél. : 06 49 05 01 64
laure.vignatelli@engie.com

Avis d'obsèques / Annonces classées

03

Le président du Conseil départemental de l'Allier, Les membres de l'Assemblée départementale et les anciens conseillers généraux ont le regret de vous faire part du décès de

Emile HENRY
Conseiller général du canton du Donjon du 11 janvier 1959 au 18 mars 1964

et vous prie de bien vouloir assister aux obsèques religieuses qui auront lieu ce jour **jeudi 11 mars 2021, à 14 h 30**, en l'église du Donjon.

786590

BOUCÉ
SAINT-JEAN-SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE
JENZAT — PARIS

Marcelle FAURE, son épouse ;
Jean-Claude et Florence,
Didier et Dominique,
Martine et Armand,
ses enfants ;
Ses petits-enfants ;
Ses arrière-petits-enfants
vous font part du décès de

Monsieur Gaston FAURE
survenu dans sa 88^e année.
Les obsèques civiles seront célébrées le **samedi 13 mars 2021, à 14 h 30**, au cimetière de Boucé.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.
PF Meunier, Maison Dabrigéon, Varennes.

786619

BOUCÉ

Les communistes de la section Varenne-Saint-Germain/Saint-Pourçain vous invitent à assister aux obsèques civiles de leur camarade

Gaston FAURE
qui auront lieu le **samedi 13 mars 2021, à 14 h 30**, au cimetière de Boucé.

786631

BOUCÉ

Les Amis de l'école laïque ont la tristesse de vous faire part du décès de

Gaston FAURE
Membre de l'association depuis 1960

Ses obsèques civiles auront lieu le **samedi 13 mars, à 14 h 30**.
Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

786640

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

La section ARAC de Saint-Germain-des-Fossés invite ses adhérents à assister aux obsèques civiles de leur camarade

Gaston FAURE
qui auront lieu le **samedi 13 mars 2021, à 14 h 30**, au cimetière de Boucé.

786633

REMERCIEMENTS

TARGET — COMMENTRY — LE MONTET

Mme Rachel BUVAT,
Ses enfants et petits-enfants,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie, remercient toutes les personnes qui, par leurs présence, messages, envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès de

Monsieur Hubert BUVAT
PFP Didier Beaudonnet, Bellenaves-Ebreuil.

786581

ANNONCES OFFICIELLES
Retrouvez toutes les publications sur centrefrancia.com

04.73.17.31.27
annoncesofficielles@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de l'Allier au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Montluçon HABITAT

RECTIFICATIF
CONCERNANT L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE, POUR MONTLUÇON HABITAT, ANNONCE 907916, PARU LE VENDREDI 5 MARS 2021

Il convenait de lire :
Objet du marché : marché de maîtrise d'œuvre, déconstruction des bâtiments, 20, 25, rue Raoul-Daurty et 29, rue Pierre-Leroux 03100 Montluçon.

910419

AVIS D'ATTRIBUTION

EDIS33

AVIS D'ATTRIBUTION

Pouvoir adjudicateur : SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ALLIER, président du conseil d'administration, 5, rue de l'Arrenal, BP 10002, 03401 Yzeure, tél. 04.70.35.80.00, mél. : contact@sdios33.fr web : <http://www.sdios33.fr>

Objet : amélioration du confort thermique dans les centres de secours principaux du SDIS de l'Allier.

Référence acheteur : 20ST02.

Nature du marché : travaux.

Procédure adaptée.

Classification CPV : principale : 45331220 - Travaux d'installation de matériel de climatisation.

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6, cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand cedex 01, tél. 04.73.14.61.00, fax 04.73.14.61.22, greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Clermont-Ferrand, greffe du tribunal administratif, 6, cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand cedex 01, tél. 04.73.14.61.00, fax 04.73.14.61.22, greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Attribution du marché :

- lot n° 1 : CSP Moulins. Nombre d'offres reçues : 4. Date d'attribution : 23 février 2021. Marché n° 20ST0201. SATERM, ZA des Clos-Durs, 03800 Gannat 47.599,83 €
- lot n° 2 : CSP Montluçon. Nombre d'offres reçues : 5. Date d'attribution : 23 février 2021. Marché n° 20ST0202. CAU, 16, rue de Pasquis, 03100 Montluçon 99.800,00 €
- lot n° 3 : CSP Vichy. Nombre d'offres reçues : 4. Date d'attribution : 23 février 2021. Marché n° 20ST0203. SATERM, ZA des Clos-Durs, 03800 Gannat 85.479,27 €

Envoi à la publication : le 8 mars 2021.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur : <https://www.agsysoft.marches-publics.info>

910932

POUR VOS ANNONCES OFFICIELLES

Le service dédié à votre service

0 826 09 01 02 Service 18 € par ligne par appel

centrefrancia.com

VIE DES SOCIÉTÉS

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL D'YZEURE
Siège social : 28, place Jules-Ferry, 03400 Yzeure
RCS Cusset 447.486.119

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DEUXIÈME CONVOCATION

Les sociétaires de la caisse sont convoqués en assemblée générale extraordinaire au siège social le 24 mars 2021, à 18 h 30, sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du conseil d'administration ;
- rapports de la fédération ;
- approbation des comptes et affectation du résultat ;
- modifications statutaires.

Compte-tenu du contexte sanitaire, l'assemblée sera diffusée sur le site de banque à distance des sociétaires : creditmutuel.fr

Les documents relatifs à cette assemblée générale peuvent être consultés au siège social de la caisse.

Le président du conseil d'administration.
909592

CERFRANCE
TERRE D'ALLIER

Expertise comptable et conseil
3, parc de Fromentoux, 03400 Toulon-sur-Allier

GABRIEL GUILIANEUX
Société civile au capital de 167.358,53 €
Siège social : « Faudretière », 03160 Ygrande
RCS Cusset 418.350.997

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation au 31 décembre 2020, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Cusset.

Pour avis.
910475

JURICONSEILS

JURICONSEILS-ACIG
Société d'avocats
M^{me} Anne-Cécile SEMELAGNE
Montluçon, 13, rue André-Messager
Moulins (cabinet secondaire), 10, rue des Bouchers

OVALIE CLUB MONTLUÇON
Hôtel des Bourbons, 47, avenue Marx-Dormoy, 03100 Montluçon
Association publiée au « Journal Officiel » le 3 septembre 2016.

L'assemblée générale ordinaire de notre société se tiendra à huis clos le 31 mars 2021, à 16 heures, au Stadium de la Loue, route de Passat, 03410 Saint-Victor, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 et quitus au conseil d'administration ;
- affectation du résultat ;
- vote du budget 2020/2021 ;
- renouvellement du mandat de trois administrateurs, conformément à l'article 12 des statuts de l'association.

Dans le contexte sanitaire actuel et conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des sociétés, de l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 modifiant l'ordonnance et prorogeant sa durée d'application et du décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020 portant prorogation et modification du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, le conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée générale à huis clos, par correspondance hors la présence physique de ses associés et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Les principes arrêtés par le conseil d'administration en réunion du 9 mars 2021 sont les suivants : vous pouvez consulter tous les documents qui seront soumis à votre vote (texte des résolutions, rapport de gestion, budget 2020/2021) en adressant votre demande à l'adresse suivante : ovalie.club.montlucon@gmail.com ; vous pourrez voter dès le 17 mars 2021 et avant le 26 mars 2021, votre bulletin de vote est à votre disposition à l'adresse suivante : ovalie.club.montlucon@gmail.com ; vous pourrez nous l'adresser ou nous envoyer un mail précisant votre vote pour chaque résolution à l'adresse suivante : ovalie.club.montlucon@gmail.com

Cette assemblée générale sera tenue par les membres du conseil d'administration présents physiquement et vos bulletins de vote seront comptabilisés pour figurer dans le procès-verbal.

Le président du conseil d'administration.
910999

SCI JUBARO
SCI au capital de 2.000 €
Siège : 5, rue de la Mairie, 03250 Ferrrières-sur-Sichon
RCS de Cusset 518.639.653

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 5 février 2021, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur Mme Sonia UYTTERSCHAUT, 5, rue de la Mairie, 03250 Ferrrières-sur-Sichon, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 5 février 2021.

Radiation au RCS de Cusset.
910126

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesple, Chambérat, La Chapeloude, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Audes, Valton-en-Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinsaines, Lamais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil-le-Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marion, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur Internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours ;
- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public. Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 heures jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 heures :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesple, sièges de l'enquête publique ;
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <http://parceolien-viplaix-courcais-mesple.enquetepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site Internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : parceolien-viplaix-courcais-mesple@enquetepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Viplaix, Courçais et Mesple. Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Mesple : lundi 15 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Courçais : mercredi 24 mars 2021, de 9 heures à 12 heures.

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur Internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de MSE La Tombelle, à l'attention de M^{me} Laure VIGNATELLI, 215, rue Samuel-Morsele, Le Triade II, 34000 Montpellier, tél. 06.49.05.01.64, laure.vignatelli@engie.com

910152

Francemarchés.com
Le portail d'avis de marchés publics le plus complet
Plus de 20 000 appels d'offres publics

Avis d'obsèques / Annonces classées

NEUILLY-LE-RÉAL

M. et Mme Bertrand MENIGAULT,
La comtesse Guy-Charles de BEAUVOIR,
Le conte et la comtesse Arnaud de MONTLAUR,
ses enfants ;
Ses sept petites-filles
ont la tristesse de vous faire part du décès de

La comtesse Louis de MONTLAUR
née Monique ARVENGAS

survenu le 15 février, à l'âge de 92 ans.
Une messe sera célébrée **samedi 20 février 2021, à 9 heures**, en l'église de Neuilly-le-Réal.

PF Vîturat, Neuilly-le-Réal.

783351

AVIS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS
COMMENTRY

M. et Mme Roger ROUCHON,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Ainsi que toute la famille
vous font part du décès de

Madame Lucienne ROUCHON
née LEMAIRE

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu
dans l'intimité familiale.
PF Lascoux, Commentry.

782877

REMERCIEMENTS

SAINT-PLAISIR

Françoise et Philippe,
Christelle et Franck
remercient chaleureusement toutes les per-
sonnes qui leur ont témoigné de la sympathie
lors du décès de

Madame Thérèse PERRONNET

783089

ANNONCES
OFFICIELLES

Retrouvez toutes les publications sur
centrefranciales.com

04.73.17.31.27

annoncesofficielles@centrefranciales.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité
à la publication des annonces légales et judiciaires
sur l'ensemble du département de l'Allier
au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

VIE DES SOCIÉTÉS

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Siège social : 53, boulevard Ledru-Rollin
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
RCS Cusset 447.945.783

1^{re} CONVOCATION AGE

Les sociétaires de la caisse sont convoqués en assemblée générale extra-
ordinaire au siège social, le 17 mars 2021 à 14 heures, sur l'ordre du jour
suivant :

- rapport du conseil d'administration ;
- rapports de la fédération ;
- approbation des comptes et affectation du résultat ;
- élection des administrateurs ;
- modifications statutaires.

En l'absence de quorum une seconde assemblée générale extraordinaire
sera convoquée ultérieurement.

Les documents relatifs à cette assemblée générale peuvent être consultés
au siège social de la caisse.

Le président du conseil d'administration.
898351

ANNONCES LÉGALES
ET ADMINISTRATIVES

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE
À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION
RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE
POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE
DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique
sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars
2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une auto-
risation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesple, Chambérat, La Chapelaude, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Aude, Vallon-en-Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinsaines, Lamais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culon, Sidailles, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil-le-Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nohant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est
M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empê-
chement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé
après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'en-
quête :

- sur Internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr Accueil > Publi-
cations > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques
en cours ;
- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix,
Courçais et Mesple, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que
l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi
8 mars 2021 à 9 heures jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 heures :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges
de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et
heures habituels d'ouverture ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies
de Viplaix, Courçais et Mesple, sièges de l'enquête publique ;
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
<http://parcecoen-viplaix-courcais-mesple.enquetepublique.net> (ce lien
est également disponible sur le site Internet de la préfecture de l'Allier :
Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consulta-
tions publiques en cours) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :
parcecoen-viplaix-courcais-mesple@enquetepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres
d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de
Viplaix, Courçais et Mesple. Les observations enregistrées sur les registres
d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour
recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires
suivants :

- à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Mesple : lundi 15 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Courçais : mercredi 24 mars 2021, de 9 heures à 12 heures.

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à
la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par
l'enquête, et sur Internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à
réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de MSE
La Tombelle, à l'attention de M^{me} Laure VIGNATELLI, 215, rue Samuel-
Morsele, Le Triade II, 34000 Montpellier, tél. 06.49.05.01.64,
laure.vignatelli@engie.com

901277

POUR VOS
ANNONCES OFFICIELLES

Une équipe
dédiée
à votre service

0 826 09 01 02

Service 0,18 € min
+ prix appel

centrefranciales



VICHYCOMMUNAUTÉ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL PORTANT SCHEMA DE COHERENCE
TERRITORIALE DE LA MONTAGNE BOUBONNAISE

Par arrêté n° 2021-05 en date du 14 janvier 2021, le président de la
communauté d'agglomération Vichy Communauté a ordonné l'ouverture
de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urba-
nisme intercommunal valant schéma de cohérence territoriale de la Mon-
tagne Bourbonnaise pendant trente-deux (32) jours consécutifs du 15 fé-
vrier 2021, à 14 heures au 18 mars 2021 à 12 heures. A cet effet, M. Gérard
DUBOT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le
Président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Le dossier d'en-
quête comprend les pièces suivantes :

- le projet de PLU valant SCoT tel qu'arrêté par le conseil communautaire
du 5 décembre 2019 constitué de :
- rapport de présentation intégrant l'évaluation environnementale, le
projet d'aménagement et de développement durable*, les orientations
d'aménagement et de programmation*, le règlement écrit et graphique*,
les annexes ;
- le recueil des actes administratifs, le bilan de la concertation* ;
- une note de présentation de l'enquête* ;
- les avis des organismes consultés dans le cadre de la procédure soit :
- les avis des communes membres de Vichy Communauté*, les avis des
personnes publiques associées*, l'avis de la commission départementale
compétente en matière de préservation des espaces naturel, agricole et
forestiers*, l'avis de la commission départementale compétente en ma-
tière de nature, de paysages et des sites*, l'avis de la mission régionale
d'autorité environnementale*, l'arrêté préfectoral portant dérogation à
l'urbanisation limitée au titre de l'article L. 142-5 du Code de l'urba-
nisme* ;
- la réponse de Vichy Communauté à l'avis de la mission régionale d'au-
torité environnementale*.

Modalités de consultation du dossier d'enquête publique :

- en version papier : un dossier papier complet, constitué de l'ensemble
des pièces susmentionnées sera consultable en mairie du Mayet-de-
Montagne et à l'hôtel d'agglomération de Vichy Communauté (sièges de
l'enquête publique) pendant toute la durée de l'enquête, aux heures
d'ouverture de ces structures (voir annexe). Un dossier papier allégé* sera
consultable en mairie d'Arfeuilles, Arronnes, La Chabanne, La Chapelle,
Lavoine, Molles, Châtel-Montagne, Châtelus, Ferrières-sur-Sichon, La Guil-
lermie, Laprugne, Nizerolles, Saint-Clément, Saint-Nicolas-des-Biefs pen-
dant toute la durée de l'enquête aux horaires d'ouverture de ces structures
(voir annexe).

*Composition du dossier allégé : se reporter aux documents comportant
un astérisque dans la liste des pièces mentionnées ci-dessus. Concernant
les plans de zonage, seuls ceux concernant directement la commune
seront disponibles dans chaque mairie.

- en version dématérialisée : l'ensemble du dossier d'enquête publique
sera accessible :

- depuis un poste informatique mis à disposition du public à l'hôtel
d'agglomération de Vichy Communauté aux horaires mentionnés en
annexe ;
- sur le site Internet de Vichy Communauté à l'adresse suivante :
vichy-communaute.fr rubrique urbanisme.

Modalités de formulation des requêtes par la population en dehors des
permanences du commissaire enquêteur : pendant toute la durée de
l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations et proposi-
tions :

- sur les registres ouverts à cet effet et tenus à disposition à l'hôtel
d'agglomération et dans chacune des 15 mairies incluses dans le périmè-
tre du PLU valant SCOT aux horaires d'ouverture mentionnés en annexe ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
M. le Commissaire enquêteur chargé du suivi de l'enquête publique rela-
tive au PLU valant SCOT de la Montagne Bourbonnaise, hôtel d'agglomé-
ration de Vichy Communauté, 9, place Charles-de-Gaulle, CS 92956,
03209 Vichy cedex, par courriel à l'adresse suivante :
contact.amenagement@vichy-communaute.fr

Conformément à l'article R. 123-13 du Code de l'environnement, les ob-
servations et propositions du public seront mises en ligne sur le site
Internet de Vichy Communauté. Toute demande d'information pourra être
sollicitée auprès de Mme Elisabeth CUISSET, vice-présidente de Vichy Com-
munauté déléguée à l'Aménagement, l'Habitat, l'Urbanisme, au projet
d'agglomération et aux politiques contractuelles et responsable du plan.
Le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête
pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates, heures
et lieux suivants :

- lundi 15 février, de 14 heures à 17 heures, en mairie du Mayet-de-
Montagne ;
- mardi 23 février, de 9 heures à 12 heures, en mairie de La Chabanne ;
- jeudi 25 février, de 14 heures à 16 h 45, en mairie de Ferrières-sur-
Sichon ;
- lundi 1 mars, de 13 h 30 à 16 h 30, en mairie d'Arfeuilles ;
- samedi 6 mars, de 9 heures à 12 heures, en mairie du Mayet-de-
Montagne ;
- mercredi 10 mars, de 16 heures à 19 heures (ou 18 heures si couvre-feu)
en mairie de Molles ;
- jeudi 18 mars, de 9 heures à 12 heures à l'hôtel d'agglomération de
Vichy Communauté.

À l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par
le commissaire enquêteur qui dispose d'un délai de trente (30) jours pour
remettre son rapport. Une copie du rapport et des conclusions motivées
du commissaire enquêteur sera déposée à l'hôtel d'agglomération de
Vichy Communauté, sur le site Internet : www.vichy-communaute.fr et en
préfecture de l'Allier pour y être tenue à la disposition du public pendant
un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire sera appelé à
se prononcer sur l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal
valant schéma de cohérence territoriale de la Montagne Bourbonnaise.

Toute personne peut demander des informations dans les mairies listées
ci-après. Elle peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir
communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté
d'agglomération Vichy Communauté, autorité compétente pour ouvrir et
organiser l'enquête dès publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Nota : compte tenu du contexte sanitaire relatif à l'épidémie de COVID 19,
il est rappelé que les gestes barrières devront être respectés dans le cadre
de cette enquête publique. Liste des lieux de déroulement de l'enquête
publique coordonnées et heures d'ouverture :

- mairie d'Arfeuilles, rue de la Gare, 03120 Arfeuilles, ouverte :
- le lundi, de 14 heures à 17 heures ;
- du mercredi au samedi, de 9 heures à 12 heures ;
- mairie d'Arronnes, 8, rue du Sichon, 03250 Arronnes, ouverte :
- le lundi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 heures ;
- mairie de La Chabanne, « Le Bourg », 03250 La Chabanne, ouverte :
- du mardi au samedi, de 9 heures à 12 heures ;
- mairie de La Chapelle, « Le Bourg », 03300 La Chapelle, ouverte :
- le lundi, de 9 heures à 12 heures de 13 heures à 17 h 30 ;
- du mercredi au jeudi, de 9 heures à 12 heures de 13 heures à 17 h 30 ;
- mairie de Lavoine, « Le Bourg », 03300 Lavoine, ouverte :
- le mercredi, de 14 heures à 17 heures ;
- le jeudi, de 9 heures à 12 heures ;
- le vendredi, de 9 heures à 12 heures de 14 heures à 17 heures ;
- mairie de Molles, 2, place de la Moirie, 03250 Molles, ouverte :
- le mardi, de 9 heures à 12 heures ;
- le mercredi, de 16 heures à 19 heures (ou 18 heures si couvre-feu) ;
- le vendredi, de 9 heures à 12 heures ;
- le samedi, de 9 heures à 11 heures ;
- mairie de Châtel-Montagne, place Alphonse-Corre, 03250 Châtel-Mon-
tagne, ouverte :
- le lundi, de 10 heures à 12 heures ;
- le vendredi, de 10 heures à 12 heures ;
- mairie de Châtelus, « Le Bourg », 03120 Châtelus, ouverte :
- le jeudi et vendredi, de 14 heures à 18 heures ;
- mairie de Ferrières sur Sichon, 9, place de l'Église, 03250 Ferrières-sur-
Sichon, ouverte :
- du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 heures à 16 h 45 ;
- mairie de La Guillerme, « Le Bourg », 03250 La Guillerme, ouverte :
- le mardi, de 14 heures à 18 heures ;
- du jeudi au vendredi, de 14 heures à 18 heures ;
- mairie de Laprugne, « Le Bourg », 03250 Laprugne, ouverte :
- le lundi, de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le mardi, de 9 heures à 12 h 30 ;
- du jeudi au vendredi : de 9 heures à 12 h 30 ;
- le samedi, de 9 heures à 11 heures ;
- mairie du Mayet-de-Montagne, place de l'Église, 03250 Le Mayet-de-
Montagne, ouverte :
- du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures de 14 heures à 17 heures ;
- mairie de Nizerolles, 11, rue de la Mairie, 03250 Nizerolles, ouverte :
- le mardi et le vendredi, de 14 heures à 17 heures ;
- mairie de Saint-Clément, place de l'Église, 03250 Saint-Clément, ou-
verte :
- le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 heures à 12 heures ;
- le mercredi et jeudi, de 14 heures à 17 heures et le vendredi, de
14 heures à 16 heures ;
- mairie de Saint-Nicolas-des-Biefs, « Le Bourg », 03250 Saint-Nicolas-
des-Biefs, ouverte :
- le mardi, de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- du jeudi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi, de 9 heures
à 12 heures ;
- hôtel d'agglomération de Vichy Communauté, 9, place Charles-de-
Gaulle, CS 92956, 03209 Vichy cedex, ouvert :
- du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.

890676



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Officier de la Légion d'honneur

Officier de l'Ordre national du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE À LA
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER EN RENOUVELLEMENT
ET EXTENSION LA CARRIÈRE DE ROCHES MASSIVES SITUÉE AU
LIEU-DIT « LE BOIS-TRAYON » SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES
DE SAINT-PIERRE-LAVAL ET CHÂTELUS PAR LA SAS CARRIÈRES
VIALLET ET LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE LAPALISSE

Par arrêté préfectoral n° 195/2021 du 25 janvier 2021, une enquête
publique sur le projet susvisé, d'une durée de trente et un (31) jours, est
prescrite du mercredi 17 février 2021 au vendredi 19 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une auto-
risation assortie du respect des prescriptions, ou un refus concernant la
demande d'autorisation d'exploiter la carrière. Le conseil communautaire
du Pays de Lapalisse se prononcera sur l'intérêt général de l'opération
ainsi que sur la mise en compatibilité de son plan local d'urbanisme
intercommunal.

Les collectivités concernées par cette enquête sont : Saint-Pierre-Laval,
Châtelus, Andelaroche, Droiturier et Saint-Martin d'Estréaux, ainsi que la
communauté de communes du Pays de Lapalisse et Vichy Communauté.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est
M. Jean-Louis DUGNE (ingénieur des mines, en retraite). En cas d'empê-
chement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé
après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment
une étude d'impact relative au projet.

Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant toute la durée de
l'enquête publique :

Annonces classées

03

- sur support papier ou format numérique en mairies de Saint-Pierre Laval et Châtelus, ainsi qu'à la communauté de communes Pays de Lapalisse aux jours et horaires habituels d'ouverture au public (horaires susceptibles d'être modifiés en fonction du contexte sanitaire pendant la période de l'enquête publique) ;

- sous format numérique sur le site Internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours ;

- sous format numérique sur le site Internet de la communauté de communes Pays de Lapalisse : www.cc-paysdelapalisse.fr ; rubrique actualités.

Le public pourra formuler ses observations et propositions, à partir du mercredi 17 février 2021, à partir de 9 heures jusqu'au vendredi 19 mars 2021 inclus, à 16 heures :

- sur les registres de support papier ouverts à cet effet en mairies de Saint-Pierre-Laval et Châtelus, ainsi qu'à la communauté de communes Pays de Lapalisse, tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture (horaires susceptibles d'être modifiés en fonction du contexte sanitaire pendant la période de l'enquête publique) ;

- sur le registre dématérialisé accessible sur Internet en utilisant le lien suivant : <http://bois-trayon-saint-pierre-laval-chatelus.enqueteublique.net>

Ce lien est également disponible :

- sur le site Internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : bois-trayon-saint-pierre-laval-chatelus@enqueteublique.net

- par courrier adressé au commissaire enquêteur, à l'adresse des mairies de Saint-Pierre-Laval et Châtelus, ainsi qu'à la communauté de communes Pays de Lapalisse, sièges de l'enquête publique.

Les observations reçues par voie électronique seront transmises au commissaire enquêteur et consultables en mairies de Saint-Pierre-Laval et Châtelus, ainsi qu'à la communauté de communes Pays de Lapalisse, sièges de l'enquête, ainsi que sur le site Internet de la préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Saint-Pierre Laval :
 - mercredi 17 février 2021, de 9 heures à 12 heures ;
 - mercredi 24 février 2021, de 9 heures à 12 heures ;
 - mercredi 10 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Châtelus :
 - vendredi 5 mars 2021, de 14 heures à 17 heures ;
 - vendredi 19 mars 2021, de 14 heures à 16 heures ;
- à la communauté de communes Pays de Lapalisse :
 - vendredi 5 mars 2021, de 9 heures à 12 heures.

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête. Les observations adressées par voie électronique seront publiées, consultables sur le site susvisé et annexées aux registres d'enquête déposés dans les mairies et communauté de communes précitées.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairies de Saint-Pierre Laval, Châtelus et à la communauté de communes Pays de Lapalisse, et sur les sites Internet de la préfecture de l'Allier et de la communauté de communes Pays de Lapalisse aux adresses suivantes : www.allier.gouv.fr ; et www.cc-paysdelapalisse.fr ; à réception et pendant un (1) an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de SAS CARRIÈRES VIALLET (à l'attention de M. Michel VIALLET, responsable de projet), « Beaulieu », 03220 Saint-Léon, tél. 04.70.42.17.21, courriel : pviallet3@wanadoo.fr

INFOS SERVICES

DÉTRESSES

Justice et citoyenneté 03 (Service d'aide aux victimes) Palais d'Ansoz : 16, rue Diderot. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45. ☎ 04.70.20.51.07.

AIDES (Secours moral, deuil et détresse) Montluçon : 30 bis, rue des Sereniers. ☎ 04.70.05.03.50.

AIDE INTERNATIONALE A LA DÉTRESSE (AID) Vichy : 38, boulevard de la Résistance. ☎ 04.70.98.03.51.

FOYER D'ACCUEIL D'URGENCE Montluçon : 18, rue Marcel-Sembat. ☎ 04.70.28.54.39.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE Montluçon : Viltais, 28, avenue Meunier, 24 h/24, 7j/7. ☎ 04.70.35.11.80.

FOYER D'HÉBERGEMENT ET DE RÉADAPTATION SOCIALE Montluçon : 20 bis, avenue du Cimetière-de-l'Est (accueil des femmes), ☎ 04.70.08.42.00 ; 91, boulevard de Courtais (accueil des hommes), ☎ 04.70.29.84.27.

ALCOOL ÉCOUTE FINIS Montluçon : 76, rue Raquin. ☎ 04.70.08.09.14.

ASSOCIATION NATIONALE D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE Montluçon : 19, rue Delorme. ☎ 04.70.46.16.68.

CENTRE DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER DE MOULINS-YZEURE (toxicomanie, addiction comportementale, consultation jeunes consommateurs (CJC) Montluçon : 10, rue Gabriel-Lucien Périchon. ☎ 04.70.20.11.42. Lundi, mardi, vendredi de 9 h 30 à 17 h ; mercredi de 10 h 30 à 18 h, permanence téléphonique 24h/24. Consultation cannabis, mercredi de 10 h 30 à 18 h non stop. Vichy : 12, rue de l'Impression. ☎ 04.70.32.77.23.

ALCOOLIQUES ANONYMES Vichy-Moulins-Montluçon : ☎ 09.69.39.40.20.

VIE LIBRE (Soutien et information liée aux problèmes d'alcool) Vichy : 61, boulevard Combetta. ☎ 04.70.97.46.97.

CROIX-BLEUE Montluçon : 28, rue Paul-Bert. ☎ 07.68.40.96.52. Permanence tous les mercredis, de 19 h à 21 h.

CENTRE D'INFORMATION DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES Montluçon : 14, rue Jean-Jacques-Rousseau. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

A Portée d'Elles : le mardi, de 10 h à 17 h et le jeudi de 12 h à 17 h. ☎ 04.70.35.10.69.

Vichy : Maison des Associations, place de l'Hôtel-de-Ville. ☎ 04.70.35.10.69.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT Montluçon : 20, rue de Paris. ☎ 04.70.35.14.55. Du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 45. Site : www.cdaj-allier.org

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES Montluçon : Sésame, 1-3, rue Berthelot (premier étage, bureau 111). Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. ☎ 04.70.48.51.81.

SOS AMITIÉ AUVERGNE 7/7 : ☎ 04.73.37.37.37.

ENFANTS DISPARUS (Fondation pour l'enfance) Montluçon : ☎ 116.000.

ALD ENFANCE MALTRAITÉE Montluçon : ☎ 119.

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES : ALMA 03.04.70.03.77.77, le vendredi de 14 h à 17 h.

France : 3977, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

ACCUEIL D'URGENCE DE NUIT Vichy : place Jean-Epinat. De 18 h à 8 h. ☎ 04.70.31.44.80 et 18.

SIDA INFO SERVICE Montluçon : ☎ 0.800.840.800.

ACCIDENTÉS DE LA ROUTE Vichy : ☎ 04.70.98.15.44 et 04.70.31.25.50 (dépannage jour et nuit).

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE Montluçon : 10, avenue du Général-de-Gaulle. ☎ 04.70.35.77.77.

CEGIDD, centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic (VIH, IST) Montluçon : 61, rue de Paris, Pavillon Monceau, Moulins. ☎ 04.70.20.88.00. Horaires : lundi, 11 h 30-19 h ; mercredi 13 h 30-17 h ; vendredi 9 h 30-17 h. 1er samedi du mois 9 h-11 h.

Vichy : Centre hospitalier. ☎ 04.70.97.13.30.

CENTRE DE VACCINATION PRÉVENTION ET LUTTE ANTITUBERCULEUSE ET ANTRABIQUE ET CENTRE DE VOYAGE INTERNATIONAL Montluçon : 10, avenue du Général-de-Gaulle. Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30. Consultation des voyageurs, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30. ☎ 04.70.46.11.10.

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG AUVERGNE-LOIRE SITE DE MOULINS Montluçon : Centre hospitalier, 10, avenue du Général-de-Gaulle. Dans : lundi jeudi et vendredi, de 8 h à 13 h 30 ; samedi, de 8 h à 11 h 30. Sur rendez-vous. Secrétaire ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h et le samedi, de 8 h à 11 h 30. ☎ 04.70.34.86.10.

CENTRE D'ORTHOGONIE (NVC) Montluçon : ☎ 04.70.35.75.43.

SERVICE D'ACCUEIL ET DE SANTÉ DE PROXIMITÉ Montluçon : 61, rue de Paris. ☎ 04.70.35.78.03.

RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS Saint-Pourçain-sur-Sioule : 32, rue du Champ-Feuillet. Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. ☎ 04.70.45.25.90.

AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES Montluçon : Sésame, 1-3, rue Berthelot, premier étage, bureau 126. Permanence le troisième vendredi du mois. ☎ 06.30.75.90.82.

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER 03 Montluçon : Sésame, 1-3, rue Berthelot. ☎ 04.70.48.51.20. E-mail : France.alzheimer03@yahoo.fr

Permanence le mardi, de 15 h 30 à 17 h 30.

MÉDECINE DU TRAVAIL Montluçon : 23, rue des Châtellains. Du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. ☎ 04.70.46.84.20.

Montluçon : Bel-Air, 125, route de Paris, Saint-Victor. ☎ 04.70.02.25.90. Du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; vendredi, de 8 h à 12 h.

SOLIDARITÉ

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ (ADMDD) délégation de l'Allier : 135, avenue du 8-Mai-1945, 03100 Montluçon. ☎ 04.70.05.32.40.

ASSOCIATION DES FAMILLES DE MONTLUÇON Montluçon : 4, quai Turgot, 03100 Montluçon. ☎ 04.70.05.42.35, le mardi et jeudi de 10 h à 17 h 30.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE Montluçon (unité locale) : 10, rue des Chartreux. ☎ 04.70.34.22.59. E-mail : ul.moulins@croix-rouge.fr - Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi, de 14 h à 16 h 30. Aide alimentaire : mercredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et vendredi, de 14 h à 17 h. Vestibulaire : du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et vendredi, de 14 h à 17 h.

Montluçon : 25, av. du 8-Mai-1945. ☎ 04.70.05.17.17, 06.75.87.78.08. Du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h ; samedi, de 14 h à 16 h.

CROIX-ROUGE ÉCOUTE (Soutien psychologique) Vichy : ☎ 800.858.858 (numéro vert anonyme et gratuit).

SECOURS CATHOLIQUE DE L'ALLIER Montluçon : Maison diocésaine Saint-Paul, 20, rue Colombeau. ☎ 04.70.44.10.41. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. E-mail : allier@secours-catholique.org

Montluçon : 6, rue Marcel-Sembat, 03100 Montluçon. ☎ 09.80.67.65.58. Mardi et jeudi, de 14 h à 17 h (aide et accueil) ; mardi, mercredi, vendredi, de 14 h à 17 h (ateliers).

Vichy : 28, place Jean-Epinat. ☎ 04.70.96.17.56.

SECOURS POPULAIRE DE L'ALLIER Montluçon : 5, rue des Magnots. ☎ 04.70.46.43.52. E-mail : contact@sp03.org; site internet : www.sp03.org

Montluçon : 9, rue de la Gâtée. ☎ 04.70.05.85.02. Mercredi et vendredi, de 14 h à 17 h.

Vichy : 34, rue Andreu, Cusset. ☎ 04.70.31.41.82.

RESTOS DU CŒUR Montluçon : 12, cours de Bercy. Mardi et vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30. ☎ 04.70.46.26.38.

Montluçon : 34, rue de l'Europe. ☎ 04.70.08.04.54 (siège et dépôt) ; 2, rue des Droits-de-l'Homme. ☎ 04.70.28.55.99 (centre de distribution). Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; du lundi au vendredi, de 9 h à 14 h (pendant l'intercommune).

Vichy : 53, avenue Victoria. ☎ 04.70.31.44.60.

RESTOS DU CŒUR BÈBES Montluçon : avenue de Fontbouillant. ☎ 04.70.07.08.52. Lundis et jeudis, de 14 h à 17 h.

RELAIS DU CŒUR Montluçon : allée des Gâteaux, tour A3. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 9 h 45 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30. ☎ 04.70.14.46.01.

BANQUE ALIMENTAIRE ANTENNE ALLIER Montluçon : 35, rue de Bernage. ☎ 04.70.35.06.53.

ENFANCE ET PARTAGE Montluçon : du lundi au samedi, de 9 h à 19 h. ☎ 0.800.05.12.34.

PARTAGE ET TRAVAIL Montluçon : 35, place Jean-Moulin. ☎ 04.70.20.93.14. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. E-mail : accueil.pt03@gmail.com

SAINTE-VINCENT-DE-PAUL Vichy : 27, boulevard Carnot. ☎ 04.70.97.03.48.

JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE (JALMALV) Vichy : Maison des associations, place de l'Hôtel-de-Ville. ☎ 04.70.98.67.28.

AIDE AUX MÈRES DE FAMILLES Vichy : 7, boulevard de la Mutualité. ☎ 04.70.98.21.98 ; fax 04.70.98.19.39.

RÉSEAU D'AIDE SPÉCIALISÉE À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ Vichy : école Pierre-Coulon. ☎ 04.70.31.86.15 ; école Sévigné. ☎ 04.70.98.85.02.

ESPACE FAMILLE ADSEA Vichy : 15, rue de l'Impression. ☎ 04.70.32.44.78.

MAISON DE LA SOLIDARITÉ (AMS) Montluçon : 27, avenue du 8-Mai, école Lamartine, 03100 Montluçon. ☎ 04.70.08.88.54.

EMMAÛS DU VAL DE CHER Montluçon : 26, rue du 14-Juillet. ☎ 04.70.28.85.46. Du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 15 ; vendredi, de 14 h à 17 h 30.

EMMAÛS Montluçon : 80, quai d'Allier. ☎ 04.70.34.95.80.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Moulins : Refuge de la Buissonnière, « Prends-Y-Garde », Lusigny. ☎ 04.70.20.24.19. Adoptions les après-midi ; fermé jeudis et dimanches.

Montluçon : Refuge de la Loue. ☎ 04.70.29.63.23. Du lundi au samedi, de 11 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Vichy : « Bord », Brugheas. ☎ 04.70.32.43.42. Tous les jours, de 10 h à 17 h.

PÉNÉLOPE Montluçon : 36, faubourg Saint-Pierre, 03100 Montluçon. ☎ 04.70.06.21.69.

AMNESTY INTERNATIONAL Aide aux démarches administratives pour les demandeurs d'asile et personnes déracinées : ☎ 06.04.13.48.29.

SOCIAL

CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE Montluçon : Château de Bellevue, avenue Aristide-Briand, Yzeure. ☎ 08.99.88.20.80. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

PLANNING FAMILIAL Montluçon : Centre hospitalier de Montluçon, 18, avenue du 8-Mai-1945. ☎ 04.70.02.30.30.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE Montluçon : Place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf le mardi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Accueil uniquement sur rendez-vous.

Vichy : 70-72, avenue Victoria, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf le mardi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Accueil uniquement sur rendez-vous.

Montluçon : 70-72, avenue de la République, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf le mardi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Accueil uniquement sur rendez-vous.

Commentry : Résidence Jean-Jacques-Rousseau, 8, rue Jean-Jacques-Rousseau, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, sauf le mardi de 13 h à 16 h. Accueil uniquement sur rendez-vous de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 15 h.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES Montluçon : 9-11, rue Achille-Roche. ☎ 0.810.25.03.10. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (accueil sur rendez-vous).

Montluçon : 59, rue Benoist-d'Azv. ☎ 0.810.25.03.10. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (accueil sur rendez-vous).

Vichy : 6, place Charles-de-Gaulle, immeuble Arlequin. ☎ 0.810.25.03.10. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (accueil sur rendez-vous).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Montluçon : Sésame, 1-3, rue Berthelot. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. ☎ 04.70.48.51.47 ; 04.70.48.51.29 (portage des repas). E-mail : ccas@ville-moulins.fr

Montluçon : hôtel de ville, place Jean-Jourès. ☎ 04.70.02.55.91 ou 04.70.02.55.90. Du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h ; jeudi, de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Vichy : 21, rue d'Alsace. ☎ 04.70.97.18.50 ; fax 04.70.97.18.70. E-mail : ccas@ville-vichy.fr

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES Montluçon : Sésame, 1-3, rue Berthelot. ☎ 04.70.48.51.56 ou 06.07.09.41.85. Lundi et mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; jeudi, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 18 h ; vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Montluçon : Place Jean-Jourès. ☎ 06.08.14.66.10. Du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h ; mercredi, de 14 h à 17 h.

MÉDiateUR DE LA RÉPUBLIQUE Montluçon : préfecture, 1, rue Michel-de-l'Hospital. Permanence le mercredi, de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 15 à 16 h 30. Rendez-vous au 04.70.48.30.17 ou sur répondeur au 04.70.48.30.24.

MSA AUVERGNE Montluçon : 20, avenue Meunier. ☎ 09.69.39.50.50, du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 17 h et le vendredi, de 8 h 15 à 16 heures. Vichy : 12, rue Pasteur, le mercredi et le vendredi, de 9 h à 12 h. Montluçon : 6, rue des Anciennes-Boucheries, le mardi et le jeudi, de 9 h à 12 h.

EMPLOI

PÔLE EMPLOI Montluçon : 42, place Jean-Moulin. Ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 en continu ; fax : 04.70.46.88.60 ou : ile.moulins@pole-emploi.fr

Montluçon : ☎ 3949. Site internet : www.pole-emploi.fr

Montluçon nord : 1/3, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, ZAC de Pasquys. Du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 16 h 30 ; jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 ; vendredi, de 8 h 30 à 15 h 30.

Montluçon sud : 51, avenue du Général-de-Gaulle. Du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 16 h 30 ; jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 ; vendredi, de 8 h 30 à 15 h 30.

Vichy : 2, place Charles-de-Gaulle. ☎ 3949. Site internet : www.pole-emploi.fr

CAP EMPLOI Montluçon : 70-72, avenue de la République, 03100 Montluçon.

Cap emploi Vichy-Cusset : 9, place Félix-Cornil, 03300 Cusset.

Cap emploi Moulins : 2, place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 03000 Moulins. Horaires : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

N° unique : 04.70.64.86.60 - accueilpo3@capemploi03.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE Montluçon : Place de l'Hôtel-de-Ville. Du lundi au vendredi, de 11 h à 18 h ; samedi, de 14 h à 17 h (périodes scolaires). ☎ 04.70.47.34.92. E-mail : pji.moulins@villais.eu

Vichy : 9, place de l'Hôtel-de-Ville. ☎ 04.70.31.05.27. De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI Montluçon : 2, boulevard de Courtais. Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, du lundi au vendredi (16 h 30) ☎ 04.70.48.26.50.

Montluçon : place Jean-Jourès, BP 3128, 03105 Montluçon Cedex. ☎ 04.70.05.28.24. E-mail : avenir.jeunes@mission-locale.asso.fr - Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

MISSION LOCALE Vichy et sa région : 9, place de l'Hôtel-de-Ville, 03200 Vichy ☎ 04.70.30.15.30.

Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le jeudi de 10 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30.

www.missionlocale-vichy.fr contact@mivichy.fr - Facebook : Mission Locale de Vichy.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ALLIER Montluçon : 12, rue de la Fraternité, BP 1767, 03017 Moulins Cedex. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. ☎ 04.70.48.18.00.

TRANSPORT

MOULINS :

TAXI DILCO MOULINS ☎ 04.70.44.22.22.

TAXI RADIO MOULINS ☎ 04.70.44.11.37.

ALLIANCE TAXI COMMUNAUTÉ MOULINOISE ☎ 04.70.43.28.12.

GARE SNCF ☎ 4, rue Philippe-Thomas. Ouverture des guichets : lundi, de 5 h 45 à 20 h 20 ; du mardi au jeudi, de 6 h à 20 h 20 ; vendredi, de 6 h à 20 h 30 ; samedi, de 6 h à 20 h ; dimanche et jours fériés, de 7 h 15 à 20 h 30. ☎ 3635 (0,34 € TTC la mn).

BOUQUALET Montluçon : place Jean-Moulin. ☎ 04.70.20.23.74. E-mail : contact.aleo@bdpdev.fr

Site : www.bussaleo.com - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi, de 8 h à 12 h. En juillet et août, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

TRANSPORT À LA DEMANDE ☎ 0.800.800.966. Centrale d'information et de réservation ouverte du lundi au samedi, de 8 h à 19 h (17 h pour les réservations).

MONTLUÇON : GARE SNCF Avenue Max-Dormoy. ☎ 3635 (0,34 € TTC la mn) ; via internet : voyages-sncf.com

CONNEX AUVERGNE (gare routière) Rue de Bruxelles. ☎ 04.70.05.39.97.

KEOLIS MONTLUÇON ☎ 21, faubourg Saint-Pierre. ☎ 04.70.05.02.67. Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

TAXI CHANTAL-BOUDET-HÉRIFFER (à Montluçon). ☎ 04.70.64.21.58 ou 06.50.95.10.82.

Annonces classées

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont :
- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesple, Chambérat, La Chapelaude, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérot, Vaux, Aude, Vallon-en-Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinsaines, Larnauds ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil-le-Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nohant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur Internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours ;
- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesple, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public. Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 heures jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 heures :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesple, sièges de l'enquête publique ;
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <http://parcecoen-viplaix-courcais-mesple.enquetepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site Internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : parcecoen-viplaix-courcais-mesple@enquetepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Viplaix, Courçais et Mesple. Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Mesple : lundi 15 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Courçais : mercredi 24 mars 2021, de 9 heures à 12 heures.

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur Internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de MSE La Tombelle, à l'attention de M^{me} Laure VIGNATELLI, 215, rue Samuel-Morsele, Le Triade II, 34000 Montpellier, tél. 06.49.05.01.64, laure.vignatelli@engie.com

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone au

04.73.17.30.30

BONNES AFFAIRES

ANTIQUITÉS BROCANTES



X ACHÈTE VIOLONS, mini. 1.000 € + violoncelles, 3.000 €, même en mauvais état, estimation gratuite, se déplace. _ Tél. 06.02.63.38.82, siren 801957986. 909249

AGRICULTURE

X RECHERCHE TRACTEURS AGRICOLES, à partir de 1970, tous états, toutes marques, même hors service. _ CORNELOUP D., tél. 06.10.24.45.96, siren 751.289.349.00035 904027

CHASSE PÊCHE

PÊCHE

PÊCHE D'ÉTANGS

PÊCHE D'ÉTANG, vend empoissonnement, carpes, gardons, goujons le samedi 13 mars. _ Tél. 05.55.67.06.51. 910839

INFO SERVICE

ARTISANS

ARTISAN PEINTRE, 15 ans d'expérience, tvx de peinture intérieur, extérieur, démoussage, prix intéressant, devis gratuit. _ Tél. 07.88.04.63.91, siret 792456774. 907302

VOYANCE



VOYANCE en direct par téléphone, prix attractifs et voyants expérimentés à découvrir au. _ SD, tél. 08.91.15.19.19, 0,80 €/min + px appel, RCS010004089. 907952

MARIAGES RENCONTRES

MARIAGES

AGENCES

ÊTRE 2 C'EST VIVRE MIEUX, en 36 ans, j'ai réussi de belles unions, je vous renseignerai avec plaisir. _ JOSETTE GUILLOIN, 21 avenue Marx Dormoy, Montluçon, tél. 06.87.92.65.65, www.ca binet-josette-guilloin.fr 906311

RENCONTRES

TÉLÉPHONE



JOLI VISAGE, quelques rondeurs, très beau sourire, Émeline cherche 1 compagnon pour discussion téléphonique "joignable au. _ SD, tél. 08.95.22.32.32, 0,80 €/min + px appel, RCS010004089. 907924

LA MONTAGNE

Président du Conseil d'administration : **M. Alain VEDRINE**
Directrice générale : **Mme Solizc BOUJU**
Directrice de la publication : **Mme Sandrine THOMAS**
Rédactrice en chef : **Mme Sandrine THOMAS**
Fondateur : **Alexandre VARENNE**

Principaux actionnaires : Fondation Alexandre et Marguerite VARENNE ; HMC SAS au capital de 9.046.200 €. RC 832 039 648

DIRECTION, RÉDACTION : 45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2. Téléphone 04.73.17.30.30. Fax rédaction 04.73.17.18.19 - Tirage OJD 2017 : 172.557 exemplaires. Commission paritaire : n° 0425 C 86413.
IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-Ferrand.

1. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 45, rue du Clos-Four, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 :
- 1) Publicité commerciale. - Tél. 04.73.17.30.30.
- 2) Petites annonces. - Tél. 04.73.17.30.30.
- 3) Annonces officielles. - Tél. 04.73.17.31.27.
- 4) Emploi : carrières et professions. - Tél. 04.73.17.31.26.
- 5) Avis nécrologiques. - Tél. 0825 31 10 10*.

II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

* 0,18 € TTC la minute.

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'autorisation des eaux est de 0,032 kg/t de papier.



FEMME, div., élégante, soignée, ch. H bon. éduc. pr relation par téléphone, Hélène. _ ABY, tél. 09.78.06.40.50, RC442035499. 905207



JOLIE divorcée à la rech. de dialogues affectueux par téléphone. _ ABY, tél. 08.95.07.96.47 - 0,80 €/mn + px appel, RC442035499 905171



MARILYNE, très joyeuse mais complexée, ch. 1H pour passer du bon temps par téléphone au. _ HD, tél. 08.95.22.30.97, 0,80 €/min + prix appel, RC487771388. 909054

IMMOBILIER

IMMOBILIER ACHATS

AUTRE IMMOBILIER

FORÊTS - BOIS



ACHÈTE TOUS TYPES DE FORÊT, minimum 25 hectares. _ FORET INVESTISSEMENT, tél. 06.84.10.40.53, jp.roux@foret-investisment.com. 888867

AUTRE IMMOBILIER

03 - 63 - 43 - 23 - 87, achète manoir, tour, maison, forteresse médiévale à restaurer avec terrain. _ Tél. 06.32.33.35.39 ou christian.magnier@wanadoo.fr 905131

OFFRES LOCATIONS

IMMOBILIER COMMERCIAL

LOCAUX COMMERCIAUX

SAINT-FLOUR HOTEL, 3 étoiles, bar-restaurant, loue murs + fond + licence IV, 1.200 m² dont 24 chambres, possibilité appt de fonction, choix du candidat selon expérience obligatoire, 3.000 €/mois + charges + appt de fonction, dépôt de garantie demandé, dispo 5 juillet. _ Tél. 06.82.06.25.29, pas de loyer en cas de fermeture nationale/Covid. 903793

OFFRES LOCATIONS VACANCES

MER

APPARTEMENTS

COLLIOURE, T2 vue mer, gge, ttes saisons. _ Tél. 04.73.86.63.45. 908540

MAISONS

X SAINT-PALAIS-SUR-MER, 17420, location vacances, confort, 50 m plage, 4/5 pers., jardin, park, sem-quinz. _ Tél. 06.61.92.21.65, mariefranceboinard@orange.fr 899646

VÉHICULES

VENTE BERLINES

CITROEN

C4, B-HDi 120 Millenium, 9/16, 128.000 km, GPS, bth, CA, radar, JA, 9.490 €, gte 6 mois. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910514

BERLINGO, auto., b-HDi 100 ETG Shine 1/15, 111.000 km, GPS, bth, CA, cam, rég, 10.990 €, gte 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910513

STAC

STAC FÊTE SES 30 ANS, journées portes ouvertes du samedi 13 au lundi 15 mars, offres et remises exceptionnelles, petit déjeuner - buffet sera mis à votre disposition. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15 www.stacauto.net 910503

C3, Puretech 82 Feel, 5 ptes, 6/17, 26.000 km, clim. radio, rég., 10.990 €, gte 6 mois. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910516

PEUGEOT

208, Like 68 ch., 5 ptes, 3/17, 38.000 km, clim., 8.990 €, gte 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910522

308, b-HDi 130 EAT8 Allure 10/19 36.000 km cuir/tissu GPS bth cam r.AA rég. JA 20.990 € g. 10/21. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910523

VENTE MONOSPACES

CITROEN

C4 PICASSO, 5 places, B-HDi 160 EAT 8, 10/18 21.000 km pack cuir club nappa toit pano. siège élec. cam. rad.AA 21.990 € gte 6 mois. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 911214

VENTE SUV CROSSOVER

CITROEN

C3, Air Cross, B-HDi 120, EAT 6, 1/19, 34.000 km, GPS, Bth, rad., régul., 18.990 €, gte 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910529

PEUGEOT

5008, B-HDi 130 Active 2/20, 8.700 km, GPS, Bth, cam., clim. auto, rad., rég., 27.990 €, gte 2/22 _ STAC, tél 04.70.05.63.15. 911203

3008, b-HDi 130, EAT8, 6/19, 16.000 km, cuir/tissu, cam, rad.AA, JA, rég., 28.490 €, gte 6/21. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910535

5008 B-HDi 130, GT Line, EAT 8, 2/20, 16.000 km, GPS, Bth, cam., rad., pack ass., 33.290 €, gte 2/22 _ STAC, tél 04.70.05.63.15. 910541

3008, b-HDi 130 EAT 8 Active Busi. 9/19 56.000 km pk city/pk sefty cam. rad. AA JA rég. 23.990 € g. 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15 910536

3008, Allure, puretech EAT8, 9/19, 13.000 km GPS Bth cam. réd.AA rég./lim. JA 26.490 €, gte 9/21. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 911209

VENTE UTILITAIRES VOIT. SOCIÉTÉ

CAMIONNETTES

BERLINGO, B-HDi 75 Club 2/18 43.000 km p. lat., pk chantier rég. Bth, 11.490 € TTC TVA récup., g. 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 911227

BERLINGO, HDi 75, Club, 8/15, 32.000 km, ptes lat., rég., Bth, 10.490 € TTC TVA récupérable, gte 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910585

BERLINGO, B-HDi 75 Club, 9/17 21.000 km, ptes lat., 3 p., rég., Bth, 11.490 € TTC TVA récup., gte 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 911224

BERLINGO HDi 75 Club 4/17, 29.000 km, p.lat., pack chantier, clim, rég., TVA réc., 11.890 € TTC, g. 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910550

PARTNER, cab. app. 5 p. BHDi 100 XL, 7/18, 44.000 km, clim. radio, 14.490 € TTC TVA récup. gte 6 mois. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910548



NOUVEAU JUMPY, BHDi 120 Busi. moyen 11/17 90.000 km 3 p. GPS bth rad. rég. 16.890 € TTC TVA réc. g. 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910589

PARTNER b-HDi 75 Prémium Standard 6/17 53.000 km 3 pl. clim. DA park p.lat. 11.490 € TTC TVA réc. g. 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910588

EXPERT, b-HDi 120 Prémium pk Standard 2/19, 83.000 km GPS Bth rad. rég., 17.990 € TTC TVA réc. g. 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 911212

EXPERT, b-HDi 120 Prémium pk Standard 2/19, 47.000 km GPS Bth rad. rég., 19.800 € TTC TVA réc. g. 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 911211

IVECO DAILY, 2.3 L 140 CH 35C14V12 pack Business 11/18 28.000 km, r.jume lées, cab. appro., 7 pl. repliables, dim, atel., rég., Bth, TVA réc., 23.900 € TTC g. 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 910587

VENTE VÉHICULES LOISIRS

MOBILHOMES



MOBILHOME 2 ch., 30 m², isolé, 8.330 € HT livré. _ WWW.HALLES-FORÉZIENNES.COM, tél. 06.43.08.34.53 897758

EMPLOIS

COMMUNICATION PUBLICITÉ

Mettez toutes les chances de votre côté en privilégiant la "puce" sur votre annonce

X HOTEL Clermont-Ferrand crute réce niste (hvf), anglais obliq autre langue Ora cuscit dignis audic tempus equaquam quidella postru bic tempore, autatem q acatur soluptae ped qu que accusae rchit, sand Agnis desedic iaectis t aut am sapid evelese queque nem quatur. At quoe ium renis duci rehenih itat boreic tem fuga.

Centreemploi
indeed
MONSTER
emploi.pro.fr
CADREMPLOI
REGIONSJOB

PROFESSIONNELS, 1 SEUL INTERLOCUTEUR pour toutes vos campagnes de recrutement

CONTACTEZ-NOUS
emploi@centrefrance.com
04 73 17 31 26

Annonces classées

23

ANNONCES OFFICIELLES

Retrouvez toutes les publications sur centrefrance.com

04.73.17.31.27

annoncesofficielles@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de la Creuse au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

VIE DES SOCIÉTÉS



SCP FRANÇOIS YVERNAULD
Notaires associés, à Bourgneuf (23400)
2, avenue du Petit-Bois

AVIS

M. Alain MARSALLON, résident 7, « La Bussière » à Cressat (23140) et Mme Lucette BEAUVAIS, résident 1, « La Ribière-aux-Pigeon », à Cressat (23140), cèdent les parcelles boisées situées à Cressat : 1106 de 7 a 60 ca ; 1107 de 7 a 10 ca ; 1111 de 3 a 88 ca ; 1115 de 6 a 6 ca ; 1117 de 21 a 6 ca ; 1120 de 9 a 95 ca ; 1121 de 4 a 57 ca ; 1122 de 60 a 80 ca ; 1124 de 9 a 47 ca ; 1126 de 4 a 54 ca ; 1127 de 3 a 44 ca et 1128 de 6 a 11 ca.

Le tout au prix de 718 €.

Les frais de vente s'élèvent à 800 €.

Les propriétaires riverains disposent d'un délai de deux (2) mois à compter de la date de publication pour faire savoir au vendeur, par LRAR ou par remise contre récépissé, leur droit de préférence aux prix et conditions mentionnées.

Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesples, Chambérat, La Chapelaude, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Audes, Vallon-en-Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinsaines, Lamais ;
- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil-le-Fleuriel ;
- département de la Creuse : Saint-Marion, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur Internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr/Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours ;
- sur support papier ou format numérique dans les mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public. Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 heures jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 heures ;
- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de Viplaix, Courçais et Mesples, sièges de l'enquête publique ;
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <http://parceolien-viplaix-courcais-mesples.enquetepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site Internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : parceolien-viplaix-courcais-mesples@enquetepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Viplaix, Courçais et Mesples. Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Viplaix : lundi 8 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Mesples : lundi 15 mars 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- à la mairie de Courçais : mercredi 24 mars 2021, de 9 heures à 12 heures.

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur Internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de MSE La Tombelle, à l'attention de M^{me} Laure VIGNATELLI, 215, rue Samuel-Morsele, La Triade II, 34000 Montpellier, tél. 06.49.05.01.64, laure.vignatelli@engie.com

POUR VOS ANNONCES OFFICIELLES

Une équipe dédiée à votre service

Service 0.18 €/min + prix appel

0 826 09 01 02

centrefrance.com

LA MONTAGNE

Président du Conseil d'administration : **M. Alain VEDRINE**
Directrice générale : **Mme Soizic BOUJU**
Directrice de la publication : **Mme Sandrine THOMAS**
Rédactrice en chef : **Mme Sandrine THOMAS**
Fondateur : **Alexandre VARENNE**

Principaux actionnaires : Fondation Alexandre et Marguerite VARENNE ; HMKF SAS au capital de 9.046.200 €. RC 832 039 648
DIRECTION, RÉDACTION : 45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2. Téléphone 04.73.17.31.27. Fax rédaction 04.73.17.18.19 - Tirage DJD 2017 : 172.557 exemplaires. Commission paritaire : n° 0425 C 86413.
IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-Ferrand.

I. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 45, rue du Clos-Four, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 :
1) Publicité commerciale. - Tél. 04.73.17.30.42.
2) Petites annonces. - Tél. 04.73.17.30.30.
3) Annonces officielles. - Tél. 04.73.17.31.27.
4) Emploi : carrières et professions. - Tél. 04.73.17.31.26.
5) Avis nécrologiques. - Tél. 0825 31 10 10*.

II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

* 0,18 € TTC la minute.

Centre France

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'outrophisation des eaux est de 0.032 kg/t de papier.

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone au

04.73.17.30.30

BONNES AFFAIRES

ANTIQUITÉS BROCANTES

RECHERCHE PIÈCES DE MONNAIES, anciennes en argent et montres bracelets d'homme anciennes, paiement comptant. SARL AU TEMPS PASSÉ, 89 rue Théodore bar, à Limoges, tél. 05.55.79.62.78. 899722

AGRICULTURE

RECHERCHE TRACTEURS AGRICOLES, à partir de 1970, tous états, toutes marques, même hors service. CORNELOUP D., tél. 06.10.24.45.96, siren 751.289.349.00035 890956

INFO SERVICE

VOYANCE

Alice, voyante auditive et médium pure, spécialisée en amour et argent, consulte par tél. SD, tél. 08.90.59.32.00, 0.80 €/min + px appel ou en consultation privée par CB au 01.87.44.63.33, RCS010004089. 898865

MARIAGES RENCONTRES

MARIAGES

AGENCES

ÊTRE 2 C'EST VIVRE MIEUX, en 36 ans, j'ai réussi de belles unions, je vous renseignerai avec plaisir. JOSETTE GUILLON, 21 avenue Marx Dormoy, Montluçon, tél. 06.87.92.65.65, www.ca-binnet-josette-guillon.fr 899470

RENCONTRES

TÉLÉPHONE



MARIE, 43 a., div., indépendante, ch. H. célib. pr moment sympa par téléphone. ABY, tél. 09.78.06.42.43, RC442035499. 893211



CÉLINE, soixantaine éprouvée, seule, ch. belle discussion par tél. ABY, tél. 08.95.69.40.10 - 0.80 €/mn + px appel, RC442035499 893208



APRÈS 1 ligue relation, je ne cherche que des discussions distrayantes auprès d'un homme mur par téléphone, je suis disponible. HD, tél. 08.95.22.30.97, 0.80 €/min + prix appel, RC48771388. 899339



CUISINIÈRE RETRAITÉE cherche un homme pour partager bons moments de vie à deux, au téléphone, ma ligne directe. SD, tél. 08.95.22.32.32, 0.80 €/min + px appel, RCS010004089. 898851

IMMOBILIER

IMMOBILIER VENTES

AUTRE IMMOBILIER

TERRAINS

Centre France

Besoin de déménager ?

Retrouvez toutes nos annonces sur centrefrance.com

SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

« Le Pommier »

2 terrains constructibles de 1.700 m² environ
Prix unitaire 4.000 € hors frais de notaire
Eau et électricité passent devant terrain
Tél. 06.35.94.71.98
bourdandaniele@gmail.com

IMMOBILIER ACHATS

AUTRE IMMOBILIER

FORÊTS - BOIS



ACHÈTE TOUS TYPES DE FORÊT, minimum 25 hectares. FORET INVESTISSEMENT, tél. 06.84.10.40.53, jp.roux@foret-investissement.com. 888867

OFFRES LOCATIONS VACANCES

MER

MAISONS

SAINT-PALAIS-SUR-MER-17420, location maison, confort, 50 m plage, 4/5 pers., jardin, pkg, sem ou quinz. Tél. 06.61.92.21.65, mariefranceboinard@orange.fr 900608

SAINT-PALAIS-SUR-MER, 17420, location vacances, confort, 50 m plage, 4/5 pers., jardin, park, sem-quinz. Tél. 06.61.92.21.65, mariefranceboinard@orange.fr 899646

VÉHICULES

VENTE BERLINES

CITROEN

C3, Puretech 110, Shine, 1/18, 18.000 km, GPS, Bth, clim auto, rad., regul., 14.490 €, gtie 6 m. STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901522

C3, Puretech 82 Feel, 5 ptes, 6/17, 26.000 km, clim. radio, rég., 10.990 €, gtie 6 mois. STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901520



STAC, 150 véhicules en stock. www.stacauto.net 901518

C3, auto., Puretech 110, EAT6, Shine, 11/17, 70.000 km, cam, rad., rég., GPS, bth, 11.990 €, g. 6 m. STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901515

NOUVELLE C3, HDi 75 Feel Business, 11/17, 34.000 km, GPS, bth, CA, rég., 10.990 €, g. 6 m. STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901513

PEUGEOT

308, Active Business B-HDi 130, 10/18, 11.000 km, GPS, bth cam., rad., rég., JA, 18.990 €, gtie 6 m. STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901539

308, b-HDi 130 EAT8 Allure 10/19 36.000 km cuir/tissu GPS bth cam r.AA rég. JA 20.990 € g.10/21. STAC, tél. 04.70.05.63.15. 901523

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

SCP François YVERNAULD
Notaires associés à Bourgneuf (23400)
2, avenue du Petit-Bois

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

(Article 1007 du Code civil, article 1378-1 Code de procédure civile, loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016)

Suivant testament olographe en date du 8 octobre 2002, Mme Andrée, Albertine, Simone BEAUD, en son vivant retraitée, demeurant à Bourgneuf (23400), place Tournois, née à Lyon (69003) le 18 octobre 1934, veuve de M. Joseph, Henri GARCIA et non remariée, décédée à Bourgneuf (23400), le 1^{er} octobre 2020.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M^{re} Laurent CHAIX, notaire à Guéret, le 26 janvier 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : M^{re} Charles FRANCOIS, notaire à Bourgneuf, référence CRPCEN 23055, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Guéret de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE À TITRE DE RÉGULARISATION DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION RELATIVE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ MSE LA TOMBELLE POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE VIPLAIX, COURÇAIS ET MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

PROFESSIONNELS,
1 SEUL
INTERLOCUTEUR
pour toutes
vos campagnes
de recrutement

CONTACTEZ-NOUS
emploi@centrefrance.com
04 73 17 31 26

Centremploi
indeed
MONSTER
emploi.pro.fr
CADREMPLOI
REGIONSJOB



Annonces légales

AVIS IMPORTANT

Pour le département de l'Allier, le tarif 2021 d'insertion des annonces légales est fixé par l'arrêté du 7 décembre 2020, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, à 1,78 € par mm/col de 40 signes et à un forfait spécifique selon la forme des sociétés pour les annonces de constitution.

Annonces administratives



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative d'une demande de permis de construire déposée par la société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit « Les Prés Segulins » sur le territoire de la commune de SAINT-LOUP

Par arrêté préfectoral n° 464/2021 du 5 mars 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 29 mars 2021 au jeudi 29 avril 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : SAINT-LOUP

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain NERON (cadre retraité de l'industrie). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr

Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours

- sur support papier et support numérique, en mairie de SAINT-LOUP (aux jours et heures d'ouverture) ;

- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête : <http://photosol-developpement.enquete-publique.net>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 29 mars 2021 à 9 h 00, jusqu'au jeudi 29 avril 2021 à 17 h 30, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de SAINT-LOUP, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;

- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de SAINT-LOUP ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : photosol-developpement@enquetepublique.net

- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <http://photosol-developpement.enquetepublique.net>

- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses permanences assurées les jours suivants :

Mairie de SAINT-LOUP :

- Lundi 29 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- Vendredi 9 avril 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

- Mardi 13 avril 2021 de 14 h 30 à 17 h 30

- Lundi 19 avril 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- Jeudi 29 avril 2021 de 15 h 00 à 17 h 30

Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de SAINT-LOUP et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de : PHOTOSOL DEVELOPPEMENT à l'attention de M. Alexis DE DEKEN 40/42 rue de la Boétie 75008 PARIS. Tél. : 06.77.11.48.88. Courriel : alexis.dedeken@photosol.fr

2104694



Liberté - Egalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfète de l'Allier

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique complémentaire à titre de régularisation de la procédure d'instruction relative à la demande de permis de construire déposée par la société MSE LA TOMBELLE pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire des communes de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesples, Chambérat, La Chapelaude, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Aude, Vallon en Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinssaines, Lamais ;

- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil le Fleuriel ;

- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES. Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr

Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours

- sur support papier ou format numérique dans les mairies de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 h 00 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 h 00 :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture, par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES, sièges de l'enquête publique.

- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <http://parceolien-viplaix-courcais-mesples.enquetepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours)

- par voie électronique à l'adresse suivante : parceolien-viplaix-courcais-mesples@enquetepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES. Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de VIPLAIX : lundi 8 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- à la mairie de MESPLES : lundi 15 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- à la mairie de COURÇAIS : mercredi 24 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de : MSE La Tombelle A l'attention de Mme Laure VIGNATELLI 215 rue Samuel Morsele Triade II 34000 MONTPELLIER. Tél. : 06.49.05.01.64. laure.vignatelli@engie.com

2104368

AVIS AU PUBLIC

PREFÈTE DE L'ALLIER

Par arrêté n° 374/2021 du 19 février 2021, la société ENTREPRISE JALICOT est autorisée à exploiter une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires anciens et ses installations connexes, au lieu-dit « Bois de l'Orme », sur le territoire des communes de BAYET et BROÛT-VERNET.

La copie du texte intégral de cette autorisation est consultable aux archives des mairies de BAYET et BROÛT-VERNET et mise à la disposition de toute personne intéressée.

Elle est également insérée :

- sur le site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr / Publications / Enquêtes et consultations publiques / Toutes les consultations publiques

/ L.C.P.E. / Carrières / Bayet et Broût-Vernet - Carrière au lieu-dit « Bois de l'Orme » - Entreprise JALICOT ;

- au recueil des actes administratifs de l'Allier : recueil édité le 1er mars 2021 (pages 16 à 82).

2104468

Modifications

CERFRANCE

Expertise Comptable et Conseil
3 Parc de Fonteneau
03400 TOULON SUR ALLIER

BELLES ET FEES

SAS en cours de transformation en SARL
au capital de 2 000 €
Siège social : 17 Place Maréchal Foch
03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE
815 150 578 RCS Cusset

Par décision du 01/03/2021, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2.000.000 €, divisé en 200 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par Mme Marine ANGENEAU demeurant 7 Rue Alsace-Lorraine, 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE, Présidente. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Mme Marine ANGENEAU, associée unique.

Pour avis
2104733

FINANCIERE BLEU

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : Immeuble Jean Baptiste Say
13 B Chemin du Levant
01210 FERNEY-VOLTAIRE
893 360 537 RCS Bourg-en-Bresse

Aux termes des décisions de l'associé unique du 16 février 2021 il a été décidé la nomination de François LIGIER demeurant 07 impasse des Roseaux - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER en qualité de Président en remplacement de Valérie MARQUES. Aux termes des décisions de l'associé unique du 17 février et des décisions de l'associé unique suivies de l'assemblée générale du 17 février 2021 il a été décidé de transférer le siège social au 105 route d'Hauterive - 03200 ABREST, la modification de l'objet social : l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport de titres dans toutes entités, le rôle de holding animatrice du groupe et la définition de ses orientations stratégiques. Le capital social a été augmenté an plusieurs fois d'un montant total de 44.494.999 € par émission de 44.494.999 actions d'une valeur nominale de 1 €. Le capital social est fixé à la somme de 44.499.999 € divisé en 44.499.999 actions d'une valeur nominale de 1 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera immatriculée au GTC de Cusset.

2104341

FAURIE VICHY

SAS au capital de 200 000 €
Siège social : ZAC Les Ancises
03300 CREUZIER LE NEUF
492 437 892 RCS Cusset

Aux termes d'une décision en date du 1er février 2021 l'associée unique a décidé d'adopter à compter dudit jour comme nouvelle dénomination sociale : « FAURIE TRUCKS VICHY » et de reformuler l'objet comme suit : « La réparation, l'entretien, les opérations de levage et de manutention et la vente de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion et notamment de véhicules et matériels industriels ; la vente d'huiles, de lubrifiants, de tous accessoires et pièces détachées, neufs et d'occasion ; la location sans chauffeur de tous véhicules industriels et utilitaires, neufs ou d'occasion, de remorques et semi-remorques ; la mise à disposition de véhicules de remplacement ; le dépannage et le remorquage routier et autoroutier ». Les articles des statuts relatifs à la dénomination et à l'objet social ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Cusset.

Pour avis, le Président
2104677

SA ORECA

Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

METALUVER

S.A.S au capital de 10 000 €
Siège social : 44 Route de Paris
03000 AVERMES
804 797 710 RCS Cusset

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 44 au 32 Route de Paris 03000 AVERMES et de modifier en conséquence l'art. 4 des statuts.

Pour avis
2104525

CHEZ THIERRY T

SASU au capital de 1 500 €
Siège social : 5 rue Pierre Sénard
03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS
830 145 694 RCS Cusset

Le 01/07/2020 l'associé unique a décidé de transférer le siège social à compter du 01/07/2020 du 5 rue Pierre Sénard 03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS à Le Bourg 03120 ISSERPENT. Ce même jour, il a décidé d'ajouter à l'objet social l'activité : exploitation de tous fonds de commerce de bar, restauration rapide, dépôt de pain, épicerie. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Cusset.

2104360

FINANCIERE START

SAS au capital de 23.016.100 €
Siège social : 107 rue Servient
69003 LYON
821 689 304 RCS Lyon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 17 février 2021 il a été décidé la nomination de FINANCIERE BLEU SAS 105 route d'Hauterive - 03200 ABREST 893 360 537 RCS Cusset en qualité de Président en remplacement de SIGE-FI pouvant être précédée ou suivie de SIPAREX INGENIERIE ET FINANCE en remplacement de FINANCIERE BLEU. Il a été décidé de transférer le siège social au 105 route d'Hauterive - 03200 ABREST. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera immatriculée au GTC de Cusset.

2104344

Pour publier une annonce légale dans le département de l'Allier

La Semaine de l'Allier est habilitée sur l'ensemble du département (03)

téléphonez
au 03.61.99.20.05. ou 03.61.99.20.06.

Fax. 03.27.57.49.42

mail : observateur.ajl@gmail.com

Pour publier une annonce légale dans un autre département

Tél. 03.61.99.20.05.

ou 03.61.99.20.06.

Constitution

Suivant ASSP du 14/01/2021, constit. de SAS :

Néris Host Conciergerie

Capital : 100 €. Siège : 16 les Côtes Rousses (03310) NÉRIS LES BAINS. Objet : conciergerie. Président : NYEMBA Rudhy 16 les Côtes Rousses (03310) NÉRIS LES BAINS. Durée : 99 ans. RCS Montluçon.

2102943

Création de la SASU :

yann design

Siège : 20 rue Paul Devaux 03700 BELLERIVE SUR ALLIER. Capital : 1.000 €. Objet : Vente après impression, flocage, transfert ou broderie directe sur textiles, matières plastiques, verre, métal, bois et céramique. La création d'objets de communication visuelle, notamment la création des éléments graphiques de sites internet ou d'applications mobiles. Président : Yannick LACOSTE, 20 rue Paul Devaux 03700 BELLERIVE SUR ALLIER. Durée : 99 ans au RCS de Cusset. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

2102944

Suivant ASSP du 13/01/2021, constit. de EURL :

PB ECOM

Capital : 1.000 €. Siège : 5 route du Bourg (03300) CREUZIER LE NEUF. Objet : Vente à distance de biens et services non réglementés aux professionnels et particuliers ; Coaching et conseil en marketing. Président : BRAZ Pedro José 5 route du Bourg (03300) CREUZIER LE NEUF. Durée : 99 ans. RCS Cusset.

2102942

Modifications

HAPIMILL

SCI au capital de 25 000 €
Siège social : 33 chemin du Bon Vin
03700 SERBANNES
RCS 799 412 291

Selon décisions du 22/01/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social de SAINT GAL SUR SIOULE (63440) - Le Moulin, à SERBANNES (03700) - 33 chemin du Bon Vin, à compter rétroactivement du 08/01/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le numéro 799 412 291 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Cusset.

Pour avis La Gérance
2102952

SARL NOV-ELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 36 587,76 €
Siège social : 52 bis Rue Jean Jaurès
03410 DOMERAT
389 498 791 RCS Montluçon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 11/01/2021 a décidé de modifier la dénomination sociale ainsi : NOV-ELEC ; d'étendre l'objet social aux activités suivantes : dépositaire de poêle à granulés, vente de granulés et pellets pour poêles ; d'agréer le transfert du siège social au 30 rue de la Libération - DOMERAT (03410), la prorogation de la société, qui était de 50 ans, de 49 années, soit une nouvelle durée totale de 99 ans. L'assemblée générale a également agréé la démission de M. Francis NOVAIS de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2019 ainsi que la nomination de M. Romain NOVAIS demeurant 12 rue du Vignoble - HURIEL (03380), gérant, pour une durée indéterminée. L'inscription modificative sera déposée au Registre du Commerce de Montluçon.

Pour avis, la gérance
2102961

BELVAL CREATIONS

SARL au capital de 20 000 €
Siège social : 9 Rue du Bas des Crots
03200 ABREST
851 347 393 RCS Cusset

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2021, l'associé unique a nommé en qualité de cogérante Stéphanie GAUDRY, demeurant 9 rue du Bas des Crots 03200 ABREST, pour une durée illimitée.

2103302

NIZIERS France CHENE

SARL en cours de transformation en société civile au capital de 20 535,02 €
Siège social : Marseigne
03220 JALIGNY SUR BESBRE
975 420 498 RCS Cusset

Suivant délibération en date du 01/01/2021, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 20.535,02 €, divisé en 1 347 parts sociales de 15,25 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Objet : Ancienne mention : Exploitation forestière, Scierie mécanique, Commerce de Bois. Nouvelle mention : Gestion du patrimoine immobilier et mobilier de la société, M. Charles NIZIERS, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société à compter du 01/01/2021. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par M. Charles NIZIERS demeurant Marseigne 03220 JALIGNY SUR BESBRE.

Pour avis La Gérance
2103062

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EXPLOITATION DU THERMALISME ET DU TOURISME DE NERIS LES BAINS - SEMETT

SA au capital de 562 512 €
Siège social : 6 Place des Thermes
03310 NERIS LES BAINS
382 252 922 RCS Montluçon

Suivant délibération en date du 04/05/2020, l'Assemblée Générale a pris acte de la nomination de M. Gilles DUBOISSET - 8, Rue des Ursules - 03100 MONTLUÇON en qualité de nouveau représentant permanent de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de l'Allier, administratrice de la Société, en remplacement de M. Thierry MIARD, et ce, à compter du 25/11/2019, pour la durée restant à courir du mandat.

Pour avis, Le Président du Conseil d'Administration
2103063

SFT DESMARD

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 9 rue Louis Charnet
03120 LAPALISSE
835 274 374 RCS Cusset

Par décision du 26/01/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 9 Rue Louis Charnet, 03120 LAPALISSE au 9 route de Bert 03120 LAPALISSE à compter du 26/01/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président
2102959

JURICONSEILS

Société d'avocats
Maitre Anne Cécile SEMELAGNE
MONTLUÇON
13, rue André Messager
MOUTANS (cab. sec)
10, rue des Bouchers

BKPJ INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 € porté à 652 000 €
Siège social : 3 Rue Albert Einstein
03410 ST VICTOR
849 296 884 RCS Montluçon

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 01/02/2021 que le capital social a été augmenté de 650.000 € par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Le capital social est fixé à 652.000 €.

Pour avis, Le Président
2103104

LA TOULINE

SCI au capital de 102 140,84 €
Siège social : 20 rue Masset
03200 VICHY
423 231 158 RCS Cusset

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 31 Janvier 2021, il a été décidé de transférer le siège social à 2, rue La Plage 33780 SOULAC SUR MER à compter du 31 Janvier 2021. Radiation au RCS de Cusset. Réimmatriculation au RCS de Bordeaux. Le paragraphe « siège social » du TITRE 1 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
2102960

NESTORE GREEN TECHNOLOGIES

SAS au capital de 8 000 €
Siège social : 17 rue Alliotaux
03200 VICHY
817 414 899 RCS Cusset

Le 07/02/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social au NUMERIPARC 27 27 Rue Lucien Lange-nieux 42300 ROANNE à compter du 07/02/2020. Radiation au RCS de Cusset Inscription au RCS de Roanne.

2102946

Dissolution clôture

GARAGE JERBILLET

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 10 000 €
Siège social : 26-28 rue Ampère
03300 CUSSET
Siège de liquidation : 24 Chemin
des Eaux Vives - 03300 CUSSET
522 251 065 RCS Cusset

Le 01/09/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Patrick JERBILLET, demeurant 24 chemin des Eaux-Vives 03300 CUSSET, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 24 Chemin des Eaux Vives 03300 CUSSET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Cusset, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur
2103187

EURL BEAUTE MEI

Au capital de 1 000 €
Siège social : 10 rue des Anciennes
Bougeries - 03100 MONTLUÇON
884 167 529 RCS Montluçon

Par AGE du 31/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/12/2020. Mme Linnei DUMONT demeurant à 3 rue des 24 Arpents 95370 MONTIGNY-LES-CORMELLES a été nommée liquidatrice. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Par AGE du 31/12/2020, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/12/2020. Radiation au RCS de Montluçon.

2102957

TOMANDCO

SARLU au capital de 7 500 €
Siège social : 406 che du Pal
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
489 923 722 RCS Cusset

Par décision du 11/01/2021, l'associé unique a décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur pour sa gestion et le décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/01/2021. Radiation au RCS de Cusset.

2102947

Annonces administratives



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Allier

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique complémentaire à titre de régularisation de la procédure d'instruction relative à la demande de permis de construire déposée par la société MSE LA TOMBELLE pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire des communes de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES

Par arrêté préfectoral n° 277/2021 du 10 février 2021, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours, est prescrite du lundi 8 mars 2021 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont :

- département de l'Allier : Viplaix, Courçais, Mesples, Chambérat, La Chapelaude, Chazemais, Saint-Désiré, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Palais, Saint-Sauvier, Archignat, Huriel, Treignat, Saint-Martinien, Domérat, Vaux, Audes, Vallon en Sully, Nassigny, Reugny, Estivareilles, Saint-Victor, Quinsaines, Lamaids ;

- département du Cher : Saint-Vitte, Vesdun, Culan, Sidailles, Preveranges, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Saint-Maur, Reigny, Saint-Christophe-le-Chaudry, Epineuil le Fleuriel ;

- département de la Creuse : Saint-Marien, Saint-Pierre-le-Bost, Leyrat, Boussac-Bourg, Soumans, Nouhant.

Les sièges de l'enquête sont fixés dans les mairies de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Alain HOENNER, retraité du ministère de la Défense. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant la durée de l'enquête :

- sur internet et à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours

- sur support papier ou format numérique dans les mairies de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Il comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE).

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 8 mars 2021 à 9 h 00 jusqu'au mercredi 24 mars 2021 à 12 h 00 :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 3 mairies sièges de l'enquête précitées, et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture, - par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse des mairies de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES, sièges de l'enquête publique.

- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<http://parceolien-viplaix-courcais-mesples.enquetepublique.net> (ce lien est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours)

- par voie électronique à l'adresse suivante : parceolien-viplaix-courcais-mesples@enquetepublique.net

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de VIPLAIX, COURÇAIS et MESPLES. Les observations enregistrées sur les registres d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de VIPLAIX : lundi 8 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- à la mairie de MESPLES : lundi 15 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- à la mairie de COURÇAIS : mercredi 24 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, dans l'ensemble des mairies concernées par l'enquête, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de : MSE La Tombelle A l'attention de Mme Laure VIGNATELLI 215 rue Samuel Morsele Triade II 34000 MONTPELLIER. Tél. : 06.49.05.01.64. laure.vignatelli@engie.com

2103342

Pour publier une annonce légale dans le département de l'Allier

La Semaine de l'Allier est habilitée sur l'ensemble du département (03)

téléphonez

au 03.61.99.20.05. ou 03.61.99.20.06.

Fax. 03.27.57.49.42

mail : observateur.ajl@gmail.com

Pour publier une annonce légale dans un autre département

Tél. 03.61.99.20.05.

ou 03.61.99.20.06.